BUREAU: 1303, 4ème Avenue Ouest
Prince-Albert, Saskatchewan
TELEPHONE 2964

ABONNEMENT
Un an, Canada $2.00
" " Etats-Unis $2.50
" " Europe $2.50

LE PATRIOTE DE L'OUEST

NOTRE FOI — NOTRE LANGUE

J.-N. JUTRAS,
Administrateur

LE SEUL JOURNAL FRANCAIS DE LA SASKATCHEWAN

Organe des Catholiques de langue française du Nord-Ouest

Le "Patriote" est lu chaque semaine par plus de 30,000 personnes

22éme Année — PRINCE-ALBERT, SASK., mercredi le 15 février 1933 — No 51

SOLIDARITE FRANCAISE

"Canada 1933"

Nous venons de recevoir "Canada 1933", manuel officiel des conditions présentes et des progrès récents du Dominion. C'est un volume très précieux, puisqu'il donne une idée générale des industries, du commerce, des ressources naturelles, du transport, des finances, des assurances, des lois nouvelles, etc.... du pays. Il constitue donc une source abondante d'informations sur la vie canadienne et ses évolutions.

Malheureusement, ce volume n'aura pas sa pleine valeur pour nous, les journalistes français, parce qu'il est imprimé en anglais. Nous sommes certainement plus mal partagés que nos confrères de langue anglaise. Lorsqu'ils désirent faire une citation, ceux-ci ne sont pas embarrassés par la tâche ingrate de la traduction, ils n'ont qu'à transcrire le passage.

Qu'une publication provinciale nous arrive rien qu'en anglais, ça ne nous étonne guère. Nous n'attendons pas autre chose de la présente administration, bien que notre position et les services que notre race a rendus à l'Ouest devraient nous mériter plus de considération et de "Fair play". Mais que l'ouvrage du "Canada 1933' ne soit imprimé qu'en anglais—le texte français ne semble pas exister puisqu'on ne nous l'a pas envoyé — ça nous surprend et pour cause. Car, la publication est éditée par le Bureau fédéral de la Statistique. Et, si nous ne nous trompons pas, à Ottawa le français est officiel comme l'anglais.

Nos confrères anglais ont donc un fameux avantage sur nous. Ils ont toujours la primeur des publications officielles et des discours et des documents du parlement. Les journalistes français du Québec s'en plaignent à bon droit. Nous aussi, nous déplorons vivement ce déni de justice. Nous voulons être mieux traités.

Comme on se fait tirer l'oreille pour accepter la mise en pratique du bilinguisme au Canada! Ou bien l'on sait que nous avons droit, et alors trêve aux tergiversations; ou bien l'on prétend que nous n'avons pas droit, et alors de grâce qu'on nous le dise. Nous saurons à quoi nous en tenir.

Ce propos nous fournit l'occasion de féliciter chaleureusement MM. Armand Lavergne, Oscar Boulanger, Pouliot et les autres Canadiens français de la Chambre pour la façon énergique avec laquelle ils revendiquent nos droits dans tous les domaines de la vie canadienne. Nous souhaitons que les efforts de M. Boulanger ne soient pas inutiles et que sa motion, demandant une monnaie bilingue, ne soit pas remise aux calendes grecques par la faute de l'un des nôtres. Lorsqu'il est question de bilinguisme, nous semble-t-il, nos députés devraient tous être solidaires les uns des autres et présenter un front uni comme savent le faire si bien nos frères de langue anglaise. Là-dessus, ils nous dament le pion. Alors ils relèguent à l'arrière plan les opinions politiques, les croyances religieuses, les coteries et les ambitions personnelles; leur mot d'ordre est: "Nous voulons rester un pays anglais; ne nous laissons pas dominer par les *French*; pas de *foreign language*, etc...."Comme nous en avons eu des spécimens durant la dernière campagne électorale de la Saskatchewan. Et le mot d'ordre fait traînée poudre pour stimuler les énergies des fils de la *Mother Country*.

Les provinces maritimes, l'Ontario, le Manitoba et la Saskatchewan nous en ont donné la preuve à différentes reprises. L'exemple devrait nous servir.

Si nous avions imité l'esprit de solidarité de nos frères anglais, nous serions mieux postés au Canada. Si nous avions toujours employé le français dans nos rapports avec les gouvernements fédéral et provinciaux notre députation serait certes plus forte à Régina aussi bien qu'à Ottawa.

Puis en Saskatchewan, pour finir par des détails qui nous touchent de près, si nous avions un peu plus encourager nos avocats, nos médecins, nos notaires, nos agronomes, nos marchands, nos commerçants, nos agents d'assurances ou d'autres compagnies etc...., nous aurions rendu un fichu service à ces compatriotes; si nous nous faisions servir toujours en français lorsque nous sommes obligés d'acheter chez l'anglais, il n'y aurait pas tant de fils de nos braves familles canadiennes à chômer dans les villes; si tous nos marchands, nos hommes d'affaires, nos préfets et conseillers de municipalités, nos gérants de banques envoyaient leurs travaux d'imprimerie et leurs annonces au "Patriote", le journal français serait beaucoup plus libre et plus indépendant....Et c'est ainsi sur toute la ligne.

Quand comprendrons-nous une fois pour toutes la nécessité de la coopération français en Amérique, si nous voulons obtenir justice et conserver le caractère et le prestige de la race française sur cette partie du continent. Le jour où nous aurons saisi cette vérité, nous aurons fait un grand pas vers notre développement ethnique et notre progrès matériel.

Joseph VALOIS, O.M.I

Sera-t-elle plus heureuse ?

Durant quelque temps, on a beaucoup parlé de la prochaine Conférence économique, puis momentanément l'attention en a été détournée par les pourparlers à propos des dettes de guerre dont le paiement devait s'effectuer le 15 décembre dernier. Aujourd'hui que MacDonald, premier ministre d'Angleterre, a fait savoir que les nations seraient convoquées à brève échéance pour étudier les problèmes économiques, apparemment insolubles à l'individualisme national, la Conférence de nouveau attire ceux qui cherchent une issue pour sortir le monde du labyrinthe inextricable où il s'est aventuré.

Depuis octobre, une commission spéciale prépare, à Genève, le programme de la Conférence. Ce n'est pas —soit dit en passant— une petite besogne. Il y a certes de quoi embarrasser bien des techniciens. Il est extrêmement difficile de raccorder des politiques diamétralement opposées. Les experts économistes, qui se réuniront à Londres très probablement le mois prochain, devront être doués d'une dextérité peu ordinaire s'ils veulent démêler l'écheveau passablement embrouillée de la crise financière.

En effet, comment concilier des désirs si disparates et concentrer des opinions si divergentes vers une doctrine, une politique générale de nature à satisfaire les différents pays, quand l'on sait pertinemment que d'une côté, la France, les Etats-Unis, voire même l'Italie et l'Allemagne veulent l'étalon-or et que de l'autre, l'Angleterre, les Dominions et autres Etats inclinent vers l'inflation; que la Grande-Bretagne rebrousse chemin dans la voie des paiements de la dette de guerre et que la France a donné le branle en refusant de payer malgré les protestations de Washington; que la Grande-Bretagne et la France veulent une révision des dettes et que Washington s'y oppose; que l'Italie demande la stabilisation du numéraire et suit la politique financière des Etats-Unis; que la France exige une modification tarifaire et que les Etats-Unis préconisent les hautes murailles douanières....

La Conférence aura certainement maille à partir pour mettre l'uniformité dans une telle diversité. Dieu veuille que nous nous trompions, car nous n'avons nullement l'intention de poser au prophète de malheur ni d'intensifier le pessimisme qui monte à l'assaut de plus enthousiastes. Voilà pourquoi nous souhaitons le plus de succès possible à cette nouvelle conférence. Mais tant d'autres assemblées du genre ont échoué sur ce même écueil, que ça nous rend sceptique. Espérons qu'elle sera plus heureuse et justifiera les dépenses qu'elle aura occasionnées.

J. V.

LA CATASTROPHE DE TISDALE

Nous déplorons amèrement l'incendie du 8 dernier qui a détruit une partie du village de Tisdale et coûté la vie à huit personnes dont quatre de la famille Couture. Nous allions sous presse lorsque la nouvelle nous est parvenue mercredi passé.

Nous nous empressons d'offrir nos sincères condoléances aux parents et amis des victimes et nos vives sympathies aux autres sinistrés. Nous nous associons à la douleur de nos compatriotes de Tisdale et recommandons les morts aux prières de nos lecteurs.

Il est opportun, croyons-nous, à cette occasion d'attirer l'attention sur la fréquence des incendies qui causent des pertes matérielles considérables et des pertes de vie irréparables. Chaque année, de par le Canada, nous enregistrons la destruction par les flammes soit d'églises, de collèges, d'écoles, de pensionnats, d'orphelinats ou couvents, sans parler d'édifices publiques ou de maisons privées.

Tantôt c'est un court circuit qui provoque l'embrasement; tantôt c'est une chandelle, souvent c'est une allumette, une cigarette mal éteinte; d'autrefois c'est une fournaise défectueuse, un poêle surchauffé, et que sais-je encore....

Naturellement, lorsque le mercure descend à 40, 45 et plus au-dessous de zéro et qu'un vent violent s'en mêle, il faut chauffer et chauffer fort, surtout dans les grands vaisseaux. Mais c'est alors qu'il faut redoubler la surveillance.

Une précaution absolument nécessaire serait à l'automne de faire l'inspection des systèmes de chauffage, d'éclairage et de mettre tout en bon ordre pour l'hiver, afin d'éviter ces causes communes d'incendies. Les fumeurs devraient se surveiller toujours à la maison, aux dépendances et ne jamais oublier qu'une étincelle peut allumer une conflagration. Les ménagères ne devraient jamais utiliser le pétrole pour activer le feu et les gardiens d'établissements ne jamais se mettre au lit sans avoir examiner sérieusement les fournaises...

Ce sont là des mesures de prudence élémentaire, mais combien nécessaires et partant qui méritent d'être rappelées aux intéressés, ne serait-ce que pour les ancrer d'avantage dans la mémoire. Il vaut toujours mieux prévenir que de ... surtout lorsque les incendies coûtent tant de vies.

Nous ne pouvons pas, par notre négligence, nous payer le luxe de sacrifier des biens matériels et du capital humain. Nous en perdons assez, comme c'est très probablement le cas du sinistre de Tisdale, par les incendies d'origine imprévisible et incontrôlable. J. V.

Le T. R. P. Labouré, o.m.i. en visite au Canada

Le T. R. Père Théodore Labouré, o.m.i., supérieur général de la Congrégation des Oblats de Marie-Immaculée est arrivé au Canada ces jours derniers.

Durant son séjour, il visitera les maisons canadiennes de sa congrégation.

Le supérieur général de la Congrégation des Oblats annonce qu'il a bien visité les maisons espagnoles, qu'il a bien fait une tournée aussi dans la province du nord de la France, mais que sa véritable première visite canonique des maisons oblates commence par celle des maisons canadiennes de la province de New Westminster, c'est-à-dire des maisons de langue anglaise. Cette visite le conduira jusqu'à la côte du Pacifique. Le P. Labouré fera ensuite un crochet par le Texas et se rembarquera pour Rome.

Le très révérend Père Labouré fut nommé au Texas en 1908, après avoir fait ses études à Rome. Il remplit la charge de professeur au scolasticat de San Antonio jusqu'en 1919, devenant en plus, en 1913, supérieur du scolasticat. En janvier 1919 il fut nommé vicaire à la cathédrale de la Nouvelle-Orléans et en 1920 on le désigna comme vicaire à la paroisse italienne de cette ville. Il y a à la Nouvelle-Orléans plus de 25,000 Italiens et des milliers et des milliers d'autres dans la région. En 1926, le Père Labouré était nommé provincial de la paroisse du Texas et en septembre dernier il devenait chef suprême de sa congrégation.

Le lieut-col. Landry, secrétaire de la Commission de radio

La Commission du Service Civil annonce officiellement la nomination du lieutenant-colonel R. P. Landry, de Québec, au poste de secrétaire de la Commission Canadienne de la Radiodiffusion. Le salaire attaché à cette position est de 3,740 dollars.

La position fut annoncée régulièrement et dans le délai réglementaire par la Commission du Service Civil. Elle devait être bilingue. Environ 150 candidats se sont présentés, dont au moins 45 qui avaient à leur crédit du service militaire. On sait que depuis la guerre ceux-ci ont la préférence dans les nominations.

La commission des examinateurs de ces candidatures se composait de l'hon. juge Audette, de la Cour de l'Echiquer, du général McNaughton, chef d'Etat-Major, et de M. Laurenet Beaudry, du service des relations étrangères. Leur recommandation en faveur du lieut-colonel Landry fut unanime.

Son E. Mgr Villeneuve Sera Créé Cardinal

LA CITE VATICANE, le 13 février. — "L'Osservatore Romano" annonce que S. E. Mgr Jean-Marie-Rodrigue Villeneuve sera créé cardinal lors du consistoire du 13 mars prochain.

L'organe du Vatican ajoute que cinq autres cardinaux seront nommés à la même occasion. Le nombre des cardinaux vivants s'élèvera ainsi de 62 à 68 sur un total possible de 70. Quatre des nouveaux élus sont italiens. Ceci donne une majorité au groupe italien, dans la proportion de 30 à 38, alors que depuis quelques années il était en minorité.

C'est la première fois que le pape Pie XI nomme des cardinaux depuis deux ans et demi.

QUEBEC, le 13 février. — L'on dit ici qu'en raison de l'annonce officielle de son élévation au sacré collège S. E. Mgr Jean-Marie-Rodrigue Villeneuve doit partir immédiatement pour Rome et qu'il s'embarquera à New-York. Pour la même raison, il n'assistera pas à la consécration de Son Exc. Mgr A. Melanson, l'évêque élu de Gravelbourg, à Chatham, le vingt-deux de ce mois.

La Session Provinciale

Nouvelles

Mgr Egide Roy

S. E. Mgr Egide Roy, o.f.m., de Québec, vient de s'embarquer à New-York, pour Rome, où il sera sacré évêque. Mgr Roy est missionnaire à Kagoshima, au Japon depuis 10 ans. Il retournera dans ses missions.

Le juge Anglin résigne

OTTAWA. — Le T. Hon. Francis A. Anglin, juge en chef de la Cour Suprême du Canada résigne à son poste après une carrière de 29 ans. Des raisons de santé ont motivé sa résignation.

Pour écouler le blé

OTTAWA. — Pour écouler le surplus du blé l'hon. Motherwell fait deux suggestions: en donner à la "Croix Rouge" pour nourrir les sans-travail et vendre le reste à la Chine avec paiements à longs termes.

Le retour à l'étalon-or

NEW-YORK. — Le président Herbert Hoover proclame que le retour à l'étalon-or, est le seul moyen de ramener la prospérité et d'éviter une guerre économique imminente.

Pas de commission du grain

OTTAWA. — L'hon. R. B. Bennett, dit qu'on n'avait donné aucune considération à la formation d'une commission nationale du grain au Canada.

Une mission écossaise au Canada

GLASGOW. — Des hommes d'affaires écossais organisent une seconde mission commerciale au Canada en raison des bons résultats obtenus l'an dernier.

Le Premier Ministre Anderson

La coalition est encore possible -- Le premier ministre contre les barrières douanières

REGINA. — Les deux principales idées du discours du premier ministre Anderson, au cours du débat sur le discours du trône, ont trait à la fameuse question qui ne semble pas encore finie, la coalition de toutes les forces de la législature et à l'affirmation que les hauts tarifs sont la cause de tous les maux dont souffre la société.

LA COALITION

Je suis d'avis, dit le premier ministre, que la coalition du gouvernement avec l'opposition serait la meilleure chose qui puisse arriver en Saskatchewan. Je suis convaincu que c'est là aussi l'opinion de la majorité des membres du gouvernement. La difficulté présente devrait nous aiguillonner vers la coalition comme le fait s'est produit en Grande-Bretagne et aux Canada durant le temps de la guerre. Nous devrions considérer sérieusement le plan d'une coalition. J'aurais fait une invitation à la coalition si le comité libéral s'y était montré favorable.

Gardiner — Nous n'avons jamais entendu parler d'une pareille invitation le cas échéant où le comité aurait été disposé à s'unir au gouvernement.

Anderson — J'aurais fait la proposition si j'avais su que tous les membres de la Chambre étaient en faveur. Si tous sont en faveur, je suis prêt à la faire de nouveau.

Il passa ensuite en revue les problèmes qui confrontent le gouvernement. Le principal est de pourvoir aux besoins des nécessiteux. Nous apprécions tous la coopération offerte par le chef de l'opposition, mais nous aurions préféré qu'il l'as saisonnat de moins de sel et de poivre. Nous n'avons pas goûté l'expression piquante que le gouvernement croupissait dans "le lourd sommeil de la stupeur". Cette critique est injuste. Car, aujourd'hui, aucun gouvernement ne peut règler les difficultés de la crise, quel que soit son programme politique. Aucun gouvernement libéral, soit provincial soit fédéral, ne peut offrir une solution aux maux actuel, déclare le premier ministre. Aucun gouvernement conservateur ne le peut non plus...

Opposition — Que n'avez-vous dit cela en 1929?"

Anderson — Et j'affirme aussi fortement qu'aucun gouvernement socialiste ne le peut. Nous voulons la coopération cent pour cent. Nous aurions dû l'avoir depuis trois ans, nous devrions l'avoir présentement. Nous devrions mettre en commun tous les cerveaux pour solutionner les problèmes. Une situation inconnue jusqu'ici dans l'empire existe dans cette Chambre. Le gouvernement a des représentants de cinq partis. Sans être fusionnés tous marchent ensemble dans la plus intime coopération. Aucun groupe n'a la majorité.

T. C. Davis, lib.: Quels sont ces cinq groupes? je ne suis ici que d'hier, ajoute-t-il. Le gouvernement change donc tous les jours.

Anderson — Il pourrait changer davantage avec le temps, rétorque le premier ministre. Faisant allusion à McIntosh, qui a quitté les libéraux: J'apprécie beaucoup la coopération offerte par le député de Kinistino. Il se dit heureux qu'il n'y ait pas eu manifestation comme en 1927.

T. C. Davis — Vous pouviez difficilement avoir une manifestation en face d'un cadavre.

Anderson — Il n'y aura pas d'élections générales cette année, continue le premier ministre. A moins, ajoute-t-il, que le gouvernement soit défait durant la session. Si l'opposition veut une élection qu'elle propose une motion de non-confiance. — faisant allusion aux anciennes motions de non-confiance de Gardiner —

CONCESSIONS AUX DEBITEURS

Le premier ministre énumère ensuite les concessions faites par le gouvernement aux débiteurs et aux emprunteurs du bureau du crédit agricole, aux acheteurs des terres de la Couronne et aussi aux colons qui se sont établis sur des terres d'après le plan de retour à la terre.

Ceux qui ont acheté des terres de la Couronne ne seront pas imposés durant quatre ans. Une conférence avec les compagnies de prêts et d'hypothèques a obtenu les résultats suivants: Un résident sur une fer-

(Suite à la page 3)

INCENDIE A TISDALE

Huit pertes de vie et plusieurs blessés -- Hôtel Impérial et autres édifices rasés.

Tisdale, Sask.—Tisdale, situé à 150 milles au nord de Saskatoon, fut le théâtre d'une scène tragique dans la nuit de mercredi dernier. Huit personnes, dont quatre de la même famille périrent dans les flammes qui ravagèrent la partie commerciale de la ville. Des quatre autres blessés qui sont maintenant à l'Hôpital, l'un est dans une condition très précaire.

Voici les noms des malheureuses victimes:

LES MORTS

Mme C. Couture, âgée de 50 ans; Mlles Dolly Couture, 22 ans; Marguerite Couture, 19 ans; Simonne Couture, 13 ans; Emma Ray, servante de McKague; M. Fraser Page, commis-voyageur de Prince-Albert, M. J. F. Marsh, commis-voyageur de Saskatoon; Sandy McPherson, gérant de l'hôtel.

LES BLESSES

M. C. H. Martin de Prince-Albert, brûlures et pieds gelés; C. B. Connelly de Winnipeg, hanche cassée et sérieuses brûlures; M. et Mme Charles Otterbein de Hudson Bay Junction, mains et pieds gelés.

Contrairement aux premiers rapports, Mlle Simonne Couture n'a pas échappé à l'incendie; la personne pour qui on l'avait prise était Mme Otterbein maintenant à l'hôpital.

Le feu se déclara à l'hôtel et s'y répandit avec une telle rapidité que les pompiers eux-mêmes n'y purent pénétrer pour porter secours aux sinistrés dont ils entendaient les cris de détresse. Le grand vent qui sévissait et le froid intense de 45 sous zéro rendirent la manoeuvre doublement difficile.

M. McPherson fut le héros de la situation. S'élançant à travers le feu et la fumée, il éveilla tous les occupants des diverses pièces et s'esquiva ensuite par la rotonde flamgoyante, ne parvenant à la rue qu'à travers un mur de flammes.

L'incendie éclata à 6 heures, juste au moment où passe le train du matin. Plusieurs voyageurs après avoir passé la nuit à l'hôtel, l'avaient quitté à peine dix minutes avant l'embrasement.

Les magasins White et Fear et la quincaillerie McGratten ont été brûlés de fond en comble avant qu'on ait réussi à contrôler le feu. Le reste de la rue ne fut préservé que par le mur de pierre de la banque de Montréal. Les édifices du côté est de la rue furent épargnés, bien que la chaleur fit éclater quelques grandes vitrines de magasin.

Les pertes matérielles sont évaluées à 50,000 dollars.

La famille Couture demeurait autrefois à Saskatoon. Ils étaient allés se fixer à Tisdale, il y a onze ans et depuis six ans étaient propriétaires de l'hôtel Impérial. Un fils seulement, Edouard demeurait à Kinistino.

Madame Couture était malade depuis quelque temps et venait de retourner chez elle après un stage à l'hôpital de la Sainte-Famille de Prince-Albert. Elle était encore au lit au moment de l'incendie, sous les soins de ses filles dont l'une était garde-malade graduée de l'hôpital St-Paul de Saskatoon.

Dernière Heure

Les banques du Michigan sont fermées

DETROIT — Le gouverneur William A. Comstock a proclamé que toutes les banques du Michigan seraient fermées durant huit jours. Les directeurs du Stock Exchange ont décidé d'arrêter durant le même temps le marché.

Ouverture de la session manitobaine

WINNIPEG. — Le lieutenant gouverneur J. D. McGregor a ouvert hier la première session de la 10ème législature du Manitoba.

Le premier ministre Bracken a déjà insinué que la province aurait un déficit de $2,000,000.

Paiement des dettes de guerre en argent

WASHINGTON. — Le sénateur Pittman (dém. Nevada) a proposé au Sénat américain que l'Angleterre paie $100,000,000 de sa dette en argent.

"L'Actualité Economique"

L'Abaissement des tarifs douaniers

En juillet dernier des représentants de la Hollande, de a Belgique et du Luxembourg, signaient une "Convention internationale pour l'abaissement des tarifs douaniers." Les parlements des trois pays ratifieront bientôt s'ils ne l'ont pas déjà ratifiée, cette convention — communément appelée "Convention d'Ouchy!" La ratification de cette entente pourrait bien marquer une date importante dans l'histoire du commerce international. Il y a bien des années, en effet, qu'un groupe de pays n'avait préconisé de réductions aussi catégoriques des droits de douane sans être entraîné. A l'heure où le monde se meurt des entraves qu'on oppose de toute part à la circulation des marchandises, il est réconfortant de voir un certain nombre de pays s'engager résolument dans la voie des dégrèvements douaniers. Il est vrai que les trois pays qui ont signé la "Convention d'Ouchy" se sont signalés tout au long de l'histoire par leur tendance libérale en matière d'échanges. Raison de plus pour que le reste du monde suive leur exemple, et le plus tôt possible.

"La Convention d'Ouchy, lisons-nous dans la livraison de novembre de l'"Economic Internationale," organe de la Chambre de Commerce Internationale, institue une trève douanière et fixe un programme de réduction des tarifs douaniers par paliers annuels de 10 pour cent jusqu'à ce que leur niveau actuel ait été abaissé de 50 pour cent, mais sans que les droits puissent descendre au-dessous d'un minimum de 4 pour cent pour les produits finis. Les taux spécifiques devront être abaissés selon leur incidence "ad valorem," avec une certaine latitude pour les fluctuations de prix. Pour simplifier les opérations, on adoptera une nomenclature douanière uniforme. On est encore en pourparlers au sujet du traitement à accorder aux produits agricoles, et l'on a maintenu un certain degré de liberté contrôlée en matière de droits fiscaux.

"Bien des gens insistent sur la nécessité de réduire les tarifs douaniers. On peut se demander pourquoi on n'a pas encore conclu d'accords bilatéraux ou multilatéraux de ce genre. La raison en est simple: la plupart des gouvernements ont l'obligation vis-à-vis de nombreux pays de généraliser les avantages en matière de douane qu'ils peuvent concéder à un pays donné. La clause inconditionnelle de la nation la plus favorisée, qui figure dans la plupart des traités de commerce aujourd'hui en vigueur, a empêché de se grouper les pays qui désirent une réduction réciproque de leurs tarifs, mais ne sont disposés à le faire que si les conditions qu'ils posent sont observées par tous les pays adhérant à l'accord.

"A cet égard, la Convention d'Ouchy établit une stricte réciprocité. C'est à titre réciproque, et non à titre général, que les réductions de droits sont accordées; mais la Convention reste ouverte à l'adhésion de toute nation que serait disposée à en accepter les conditions, sans qu'aucune limite géographique ou continentale empêche son extension possible. Les termes de la Convention ont été, en effet, communiqués à tous les gouvernements, avec une invitation à s'y joindre. De plus, le bénéfice peut en être accordé à tout Etat qui, sans y adhérer effectivement, observerait les dispositions de la Convention. Cela s'applique vraisemblablement à toute nation, s'il en existe, dont les droits de douane ne dépassent pas les limites, mentionnées ci-dessus, de 4 et 8 pour cent.

"Mais aussitôt, se présente un important et délicat problème: les trois hautes puissances contractantes pourront-elles, sans autre formalité, mettre la Convention à exécution? Ne vont-elles pas alors violer la clause inconditionnelle de la nation la plus favorisée, incluse dans les nombreux traités de commerce dont elles sont signataires?

"Certes, on peut faire valoir qu'il s'agit ici d'un accord multilatéral pour la réduction des droits de douane, qu'il est ouvert à tout venant, qu'il a été conclu sous les auspices de la Société des Nations et d'après un principe déjà formulé par cette institution pour servir de guide en la matière. Il reste simplement à obtenir le consentement des tierces parties jouissant du privilège de la nation la plus favorisée, et il est à présumer que celles-ci, en présence des conditions libérales de la Convention et du principe de la porte ouverte, éprouveraient quelque embarras à empêcher une expérience aussi pleine d'avenir. Cependant — en supposant toujours que les hautes parties contractantes soient elles-mêmes disposées à ratifier — ce serait une fastidieuse et lente marche à suivre que d'avoir à quêter l'autorisation particulière de chaque tierce partie, bien que les traités de commerce impliquent probablement cette obligation et que les recommandations de la Société des Nations la confirment. Il faut donc souhaiter que, sur ce point épineux, on institue un système plus rapide et plus souple.

"La Convention est-elle susceptible d'attirer l'adhésion de beaucoup d'autres Etats? Peut-être pas, du moins dans le proche avenir; mais ce n'est pas là un criterium qui permette d'en apprécier le succès ou l'échec. Ce qui en fait l'importance, c'est qu'elle créera un précédent, incitant ainsi d'autres nations à entreprendre des expériences analogues, avec d'autres méthodes de réduction des tarifs, mieux appropriées à leurs besoins. La méthode spéciale adoptée par la Convention d'Ouchy, — réduction des droits de douane par paliers fixes—convient à des pays rapprochés par des affinités notables dans le niveau des tarifs et dans l'économie générale. Il n'est donc pas probable que les pays à tarifs élevés puissent s'y rallier. Il en sera de même d'autres pays qui pourraient trouver le principe séduisant, mais qui, moins bien pourvus de monnaie d'échange pour les négociations craignent toujours de ce fait qu'on n'affaiblisse la clause de la nation la plus favorisée. D'autres pays encore, partisans moins zélés de cette clause, reculeront devant toute action vigoureuse tant que le champ d'application de la Convention sera relativement aussi restreint.

"Les perspectives deviendraient différentes en cas d'adhésion d'une grande puissance à la Convention d'Ouchy, car celle-ci s'appliquerait alors à un marché assez vaste pour que d'autres puissances jugent peu avantageux de rester à l'écart, et elle pourrait se mettre à faire boule de neige. Même si les progrès ne sont pas aussi rapides, reste la possibilité — qui pourrait très bien se réaliser — de voir une ou deux des grandes puissances prêtes à rompre la tradition et à entreprendre de nouvelles expériences dans cette voie.

"Lorsqu'on étudie les moyens de réduire les droits de douane, on se rend compte immédiatement des possibilités séduisantes comme des sérieuses difficultés d'une telle politique. Les solides garanties de paix économique assurées par la clause inconditionnelle de la nation la plus favorisée peuvent être aisément compromises. Est-il possible de concilier leur sauvegarde avec la réalisation de programmes constructifs d'abaissement des tarifs ? C'est assurément un des plus importants problèmes qu'aura à résoudre la prochaine Conférence Economique Mondiale; mais quelques projets concerts comme ceux qui ont fait l'objet de la Convention d'Ouchy aideront puissamment cette Conférence à sortir du vague des lieux communs et des beaux principes que l'on oublie."

Nous le disons plus haut, l'une des causes de la persistance et de l'aggravation de la crise actuelle c'est le protectionnisme excessif dans lequel tous les pays du monde s'obstinent. C'est l'économie de guerre qui se perpétue, avec cette différence que la lutte a changé de terrain et de forme, sans perdre néanmoins quoi que ce soit de son âpreté. Tant que la suspicion règnera dans les esprits, les relations entre peuples ne sauraient reprendre, et tant qu'une ou quelques grandes puissances n'auront pas donné l'exemple de l'esprit de coopération, la confiance ne saurait renaître dans les esprits. Nous tournons dans une sorte de cercle vicieux, qu'il appartient aux chefs politiques des grandes nations de briser. Souhaitons que, forts de l'exemple des signataires de la Convention d'Ouchy, ils s'y décident et que la prochaine Conférence économique internationale en soit l'occasion.

LA SESSION

La question monétaire et les partis

L'inflation --- Le tarif --- Les abus du capitalisme

OTTAWA. — La question monétaire et ses méandres préoccupent plus que toutes les autres la députation. Réunis à huis-clos dès les premiers jours de la session les députés conservateurs ont approuvé l'attitude de M. Bennett en faveur d'une monnaie saine.

Les Co-Ops ont inscrit dans leur programme la réforme monétaire: inflation, banque centrale, bimétallisme. Ils ont une foi inébranlable dans le signe monétaire, quelle que soit la base sur laquele il repose.

Les libéraux se sont déjà prononcés, in camera, en faveur d'une banque centrale et d'une inflation modérée, soigneusement contrôlée. Ils continuent d'étudier la question. Et il ne serait pas étonnant qu'ils émettent au cours de la session un faisceau d'idées sur le problème.

INFLATION MODEREE

De l'inflation, nous en avons eu au Canada. A certaines époques elle fut même assez prononcée. Voilà pourquoi le mot ne doit pas faire peur aux esprits timorés. Ce qu'il importe c'est de ne pas dépasser outre mesure la marge qui doit exister entre les billets en circulation et la réserve d'or.

Les libéraux, toutefois, sont d'avis que la meilleure façon de faire de l'inflation et le plus sûr moyen de mettre en circulation une plus grande quantité de monnaie, est d'encourager par tous les moyens possibles le commerce international.

Pour y arriver il faut tout d'abord abaisser les marrières tarifaires. Que l'on enlève les obstacles nombreux aux échanges internationaux et l'on s'apercevra bientôt de la futilité de parler d'inflation.

LES CO-OPS

Dans leurs dicours les conservateurs laissent entendre que le parti libéral est appelé, comme cela s'est fait en Angleterre, à se fusionner avec les travaillistes. Au Canada, les travaillistes sont disparus. Nous n'avons plus que les Co-Ops, membres d'une nouvelle organisation politique à forte tendances communistes.

Quelle attitude prendra officiellement le parti libéral à l'égard des Co-Ops? Il sera très intéressant de le savoir.

Nous croyons entendre que le parti libéral fera sien le jugement que M. Bourassa a porté la semaine dernière sur la résolution que M. Woodsworth avait inscrite au feuilleton de la Chambre pour demander l'établissement au Canada d'un Comomnwealth coopératif. Le député indépendant de Labelle a bien montré les avantages et les inconvénients réciproques et du régime capitaliste et du Commonwealth coopératif.

ABUS ET REMEDES

Le régime capitaliste se songe lui-même. Il se meurt par ses propres abus. Mais en lui-même il est sain. Et ce serait extrêmement dangereux pour l'ordre social de tenter de le modifier comme on l'a fait en d'autres pays. Est-ce que les Co-Ops réussiront mieux en établissant un Commonwealth coopératif? M. Bourassa ne l'a pas cru.

Mais que ces considérations ne fassent pas croire que le régime actuel est sans défaut. Tout parti politique qui veut vivre doit se mettre bien en face de la réalité. Aussi le parti libéral s'efforcera d'apporter tous les changements recommandables à la situation actuelle. Son mot d'ordre sera: Face au présent et à l'avenir.

UNE RUMEUR

Voilà ce qui se dit chez les libéraux. Chez les conservateurs il est constamment question des prochaines nominations. Il y a huit vacances au Sénat. Quelques-unes d'entre elles, à cause de conditions locales, présentent des difficultés presque insurmontables. Il est maintenant rumeur que le gouvernement songerait à reconnaître à la presse le droit d'avoir un représentant à la Chambre Haute. Le sénateur George-P. Graham est journaliste. Mais ce ne fut pas à ce titre qu'il a été désigné au Sénat. Il avait été auparavant membre du cabinet libéral.

CES FERMIERS DE L'OUEST

Au comité de l'agriculture quand un député se propose de plaider en faveur de la culture mixte de l'est, dit Pickel, député conservateur de Brome-Missisiquoi, il y a toujours quelque député de l'Ouest pour se lever, accaparer le débat et prétendre qu'il est au courant de tous les problèmes. Et la plupart du temps — dans 70 cas sur 100 — les gens de l'Ouest ne savent pas seulement comment traire une vache! Le fermier de l'Ouest n'a pas de troupeau de bonnes vaches laitières. En aurait-il qu'il ne pourrait plus immigrer au sud pendant les mois d'hiver.

Les difficultés de l'homme de la terre dans les provinces de l'Ouest sont nombreuses. Les lois se plaisent à multiplier les restrictions. Ce sont surtout les intermédiaires et les commerçants qui encaissent les plus clairs des profits. Remarquons bien que nous n'avons pas besoin d'une commission des marchés — export marketing board — dont on entend si souvent parler. Nous n'en avons pas besoin pour la bonne raison, qu'à l'exception du blé et du fromage, 97 pour cent de la production agricole du pays est consommée au Canada même. Alors pourquoi une commission d'exportation? — Au cours de ses remarques, M. Pickle déclare que les Canadiens produisent le beurre le moins bon et le meilleur fromage au monde. Le gouvernement ne pourrait-il pas entreprendre une campagne d'éducation pour encourager les gens à produire plus de fromage et moins de beurre?

Il est urgent aussi que le gouvernement nomme une commission d'enquête pour étudier les causes de la marge qui existe entre les prix payés par le consommateur et ceux touchés par le producteur.

M. ROBERT WEIR

Le ministre de l'agriculture, M. Robert Weir, est le dernier orateur de la journée. Il opine que la résolution de M. Pickel devrait être débattue au comité même. La division du comité en deux sections n'est, après tout, qu'une question d'organisation interne.

Au sujet des prix du lait, le ministre rappelle que le problème relève des provinces. En Ontario et dans Québec on fait actuellement enquête. Quant à l'industrie de l'élevage, M. Weir annonce que son ministère est en communication avec les directeurs des cours à bestiaux, lesquels ont reçu un mémoire du ministère traitant de toute la question. Le ministre espère recevoir de leurs nouvelles d'ici deux semaines.

M. Weir regrette la mauvaise impression que les gens de l'Est ont les cultivateurs de l'Ouest. Si les députés de l'Est allaient dans les provinces des prairies, ils s'apercevraient que tous les cultivateurs ne sont pas en Californie.

L'IMMIGRATION

L'immigration a diminué. Mais il y en a encore. M. Wesley-A. Gordon, ministre de l'immigration et de la colonisation, apprend à M. Luchkovitch, progressiste de Vegreville, qu'au cours de l'an dernier 20,591 immigrants sont entrés au pays.

En voici le partage par province: Nouvelle-Ecosse, 916; Nouveau-Brunswick, 646; Ile du Prince-Edouard, 200; Québec, 4,134; Ontario, 9,312; Manitoba, 757; Saskatchewan, 971; Alberta, 1,682; Colombie-Britannique, 1,950; Territoires du Nord-Ouest, 3. De ces immigrants 13,709 venaient des Etats-Unis; 3,327 étaient d'origine britannique et 2,646 d'autre pays.

INEGALITE DE REPRESENTATION

M. J. A. Barrette, député conservateur de Berthier a fait un discours sur la résolution qu'il avait inscrite depuis longtemps déjà au feuilleton, à propos du remaniement des collèges électoraux et de la représentation de la province de Québec comparativement à celle de la province d'Ontario.

En 1921, l'Ontario n'avait droit qu'à 81 députés; cette province en a tout de même conservé 82. En 1931, l'Ontario retient quatre députés de plus que ceux auxquels elle a le droit. Qu'arrivera-t-il au recensement de 1941 et plus tard?

Que la population du Dominion continue d'augmenter dans la proportion de 18.40 pour cent par dix ans; que celle de Québec continue d'augmenter aussi dans la même proportion, 27,71 pour cent; que celle d'Ontario augmente dans une proportion décroissante de 4.99 pour cent, — moins d'un vingtième. Alors la population d'Ontario ne diminuant jamais d'un vingtième par rapport à la population totale du Canada conservera à chaque recensement ses 82 députés actuels et nous aurons alors le résultat suivant: en 1941, la population totale du Canada sera de 12,241,551; celle de Québec, de 3,392,133; pendant que celle d'Ontario sera de 3,848,743. Cependant, Québec aura 65 députés — c'est-à-dire un député par 52,186 de population; pendant qu'Ontario, au lieu de 74 représentants, conservera ses 82 députés — 8 de plus que sa juste part, et chacun de ces députés ne représentera que 46,936 personnes — 5, 250 de moins que chacun des 65 députés de la province de Québec.

En 1931, la population totale du Dominion serait de 14,445,030, celle de Québec, de 4,012,717. Donc, Québec avec ses 65 représentants aurait un député par 61,734 personnes, ce qui devrait réduire la députation d'Ontario à 70 membres; cependant parce que la diminution comparative de sa population sera de moins d'un vingtième, la province d'Ontario conserverait ses 82 députés, chacun d'eux représentant une population de 52,635, soit 9,099 de moins que dans chaque comté de Québec.

Et ainsi de suite: En 1961, Ontario garderait ses 82 députés alors qu'il n'en devrait avoir que 67; en 1971, Ontario aurait toujours ses 82 députés, alors qu'il n'en devrait avoir moins de 65.

Ce serait une proportion ridicule, mais cela démontre que l'article 52 a été inséré pour corriger l'article 51 qui veut simplement garantir un minimum de représentation aux provinces.

IL SERA DEPORTE

M. J.-S. Woodsworth, qui pose toujours au bon samaritain, prend des nouvelles de Peter Veregin, chef des Doukhobors. Il veut connaître la raison du mystère qui entoure cette déportation et les motifs de la décision hâtive du gouvernement. A titre de ministre de l'immigration, M. Wesley-A. Gordon, répond au leader des Co-Ops. Dans cette affaire il n'y a eu ni hâte ni mystère. Veregin savait depuis des mois qu'il devait être déporté. Ses avocats ont demandé au ministère quelque délai afin que Veregin pût mettre ordre à ses affaires.

Il fut décidé de déporter Veregin et il le sera certainement, déclare M. Gordon sur un ton net au milieu des applaudissements de la droite.

LE MAJOR DU KU KLUX KLAN

Nous ne saurions l'affirmer. Mais on dit couramment que le major W.-D, Cowan, conservateur de Long Lake est l'un des chefs — peut-être le grand chef — des Ku-Klux-Klan. Il est assez grand, maigre, âgé, rhumatisant, grincheux, malcommode, fanatique. Il a une petite voix égrillarde, flûtée, détestable. Et son rire saccadé à la mélodie du caquet d'une poule pondeuse. Ce M. Cowan se donne des airs d'importance. Il interpelle M. Pouliot et lui rappelle que son discours vient de coûter à l'Etat la somme de $200.00. L'an dernier, d'après les calculs savants du Maître, M. Pouliot, avec ses discours. aurait coûté au gouvernement la jolie et étonnante somme de $68,000,00.

C'est là un détail évidemment et personne n'est obligé de croire le major Cowan. Il reproche à M. Pouliot une phrase de son discours. M. Pouliot avait dit que Terre-Neuve ne lui disait guère plus que l'Allemagne. — Mais comment, demande M. Cowan, mais comment, Terre-Neuve, un Dominion Britannique, un pays qui a répondu pendant la guerre à l'appel de la Grande-Bretagne pour sauver la civilisation, etc., etc., ne vous dit pas plus que l'Allemagne, notre ancienne ennemie? — On dit que les Canadiens français sont fidèles à l'Empire. Ils sont la race la plus fidèle aux institutions britanniques. Se peut-il donc que M. Pouliot ait parlé au nom de ses compatriotes?— Non, répond bravement le Maître à la voix détestable et aux hoquets maladifs. Non, il ne peut pas le croire. Il a meilleure opinion de nous que cela.

Merci bien, M. Cowan. Surtout si vous êtes réellement le grand Maître du Ku-Klux-Klan et si vous avez certaine influence en Saskatchewan, on a dit que vous en aviez. répétez donc ce beau et sincère compliment — à vos adeptes, à vos humbles, dévonés et fanatiques serviteurs dans votre province.

LES DETTES ET LES INTERETS

M. Alfred Speakman, fermier-uni de Red Deer, avait inscrit au feuilleton de la Chambre une résolution au sujet des dettes et des intérêts. Aussitôt qu'on eut disposé des deux résolutions de M. E.-N. Rhodes, il la présenta, l'appuyant d'un long discours beaucoup plus théorique que pratique. Elle se lit comme il suit:

Considérant que la question des dettes publiques et privées est devenue l'un de nos plus grands et de nos plus embarrassants problèmes, qu'elle a été encore aggravée durant les années passées par le niveau extrêmement bas des prix de tous les produits principaux, prix qui doivent, en grande partie, acquitter ces dettes et dont la diminution a eu pour effet de doubler et de tripler la charge actuelle de ces créances; et

Considérant que l'on a pris ce fait en considération relativement à certaines créances internationales, et qu'il est devenu une question d'actualité relativement aux dettes publiques de plusieurs pays; et

Considérant qu'aucune considération de cette sorte n'a encore été donnée aux lourdes dettes privées qui existent à l'intérieur du pays, bien que ces créances, jointes aux taux élevés des intérêts qui ont cours, constituent pour le particulier un faix aussi lourd et aussi exorbitant que pour les pays concernés les créances nationales et internationales; et

Considérant que cette situation est l'un des plus grands facteurs de la dépression économique actuelle, l'un des plus grands obstacles au rétablissement financier de l'agriculture et de l'industrie, et, qu'en cette qualité, elle mérite et demande l'attention immédiate de ce Parlement;

En conséquence, qu'il soit résolu, de l'avis de la Chambre, que le Gouvernement devrait donner une attention sérieuse et immédiate à la question des dettes et des taux des intérêts à l'intérieur du pays, à la possibilité de les réduire, soit par action directe, soit en soumettant tout le preblème à un Comité spécial de cette Chambre de façon à ce qu'une enquête complète soit tenue sur le sujet et à ce qu'une solution soit trouvée, si possible. Adoptée.

LA RESOLUTION DE M. MacKENZIE

'La Chambre est d'avis que l'on devrait tenir immédiatement une enquête en vertu des dispositions de la Loi du Conseil des Recherches, Chapitre 177, S.R.C. 1297, ou par d'autres moyens, sur les causes profondes de l'écart considérable entre les prix des produits bruts et les prix des marchandises fabriquées avec ces produits". — Voilà une autre de ces questions sur lesquelles tous ceux qui se sont donnés la peine d'étudier les antécédents et les anomalies de la crise, tombent d'accord.

M. Mackenzie donne des exemples typiques. En voici quelques-uns, bien frappants, irréfutables. Ne doivent-ils pas faire réfléchir les gouvernements? Un fermier, pour se procurer l'argent nécessaire à l'achat d'une paire de chaussures doit vendre 36 peaux de vache.... S'il veut se procurer un bon sous-vêtement en laine, il est obligé de vendre la laine de 30 moutons — et ici il faut tenir compte des frais d'entretien des animaux Autre exemple; un cultivateur vend 50 cents la peau d'un veau. Il va au magasin. Il paie une paire de lacets 20 cents. Si toute la peau du veau avait été transformée en lacets elle aurait rapporté $70.00. Situation parfaitement anormale, ridicule, incompréhensible non seulement pour le cultivateur, mais pour tous ceux qui sont au fait de la situation.

La résolution est adoptée.

Récusation.

—Monsieur le juge n'est pas chez lui; il est parti ce matin.

—On dit pourtant que l'on ne peut en même temps être juge et parti.

Fondée en 1891
Tannerie: 1704 rue Iberville
Daoust, Lalonde & Co.,
LIMITED
MANUFACTURIERS DE CHAUSSURES
Tanneurs et Corroyeurs
BUREAU ET FABRIQUE
45 à 49 Carré Victoria
MONTREAL QUEBEC

Monuments
N. PIROTTON
385-391 rue Dubuc
ST-BONIFACE - - MAN.
Photos seront envoyées sur demande

Réparations de Chaussures
Vous économisez en faisant réparer vos chaussures.
Si vous désirez un travail bien fait Adressez-vous à
J. T. WHITE
112, 8ème rue Est
PRINCE-ALBERT SASK.

Hotel King
Cet hôtel autrefois le "Saskatchewan", situé en face de la gare C.N.R. peut vous fournir tout le confort que vous pouvez désirez: Sous la nouvelle administration, les chambres sont garnies de nouveaux ameublements.
PLAN EUROPEEN
Taux $1.00 en montant
FRED L. SHEA, Propriétaire
TEL: 2739 Prince-Albert

Annonces Classifiées

Le paiement doit toujours accompagner la copie de l'annonce; sinon elle ne sera pas insérée.
Minimum, 50 sous par insertion
TARIF: .... 2 sous par mot

BON TABAC à sacrifice: Rouge, Belgique, Grand général, Petit Rouge, Connecticut, Tabac à cigares, Prix $12. le cent. Douze livres expédiées comme échantillon sur réception de $1.75. FFrais d'expédition laissés à l'acheteur. Pour informations, s'adresser à Adhémar Lamarche, Saint-Esprit, Comté Montcalm, P.Q. 32-11-p

MENAGERE DEMANDEE POUR presbytère. Age moyen, personne de confiance, bonne cuisinière et très propre. Références exigées. Salaire $10.00 par mois. Adresse, Le Patriote de l'Ouest, Prince-Albert. 5051p

DAME désire position dans presbytère ou chez veuf ou célibataire, dans village de préférence. Réponse: Boite 150, Willow-Bunch, Sask. 51-p

La courtoisie d'autrefois.

Un jour d'audience, plusieurs conseillers dormaient, cependant que d'autres parlaient un peu trop haut. M. de Harlay, premier président, dit alors avec une malicieuse urbanité:

—Si ces messieurs qui causent voulaient bien ne pas faire plus de bruit que ces messieurs qui dorment, cela accommoderait fort ces messieurs qui écoutent.

x x x

Un brin d'histoire naturelle.

Les escargots ont des milliers de dents, nous apprend un journal. En effet, nous avions remarqué que leur pas est bien celui d'un homme qui se précipite chez son dentiste.

ENCOURAGEZ LES ANNONCEURS DU PATRIOTE

Wentzler's STAR LAGER En Vente dans les Magasins de Bière et Liqueurs
Star Brewing Co

UN EXAMEN OPTIQUE
est très important. Pour qu'il soit correct il faut qu'il soit fait par une personne d'expérience, ayant des instruments perfectionnés. Mes 28 ans d'expérience sont à votre service.
Je possède un bureau outillé comme peu le sont dans l'Ouest Je suis en position de vous offrir un service qui ne peut être surpassé -- Confiez-moi le soin de vos yeux.
F. D. CULP
OPTOMETRISTE
921 Ave Centrale, Prince-Albert

OUVERT JOUR ET NUIT
THE CLUB CAFE
"Le plus grand petit café en Ville"
Meilleurs Repas Pour Peu d'Argent
1ère Ave. O. à la 10 ème rue
PRINCE-ALBERT SASK.

Pour une meilleure qualité de VIANDES FUMEES et FRAICHES
Adressez-vous au
PARK CITY MEAT MARKET
135 rue Rivière Ouest
PRINCE-ALBERT SASK.

NOUS VENDONS DU PAIN
En gros et détail
Fait de la meilleure farine
Demandez le
CRISPY CRUST
Vous l'aimerez
PRINCE ALBERT BAKERY
Téléphone 2552 --- 1ère Avenue O.
PRINCE-ALBERT SASK.

APPELEZ 3132
Pour camionage, emballage, déménagement ou livraisons de toutes sortes
PRINCE ALBERT Cartage & Warehouse Co.
H. Baker prop.
1207--2ème Ave. O. Prince-Albert

Le discours de Monsieur Beatty à Winnipeg

Parlant à Winnipeg le président du "Pacifique Canadien" reprend son plaidoyer et répond aux critiques dirigées contre son projet --- Economie annuelle de $75,000,000 --- La coopération forcée du rapport Duff et la concurrence --- Commission des chemins de fer est une sauvegarde --- Deux avantages --- Dans l'intérêt national.

WINNIPEG, Manitoba. — M. E. W. Beatty, président du Pacifique Canadien, a repris son plaidoyer pour la fusion des deux grands réseaux ferroviaires canadiens, devant les membres du Canadian Club de cette ville. M. Beatty a répondu aux critiques que l'on a dirigées contre ce projet de fusion et affirmé de nouveau que l'unification vaudrait chaque année une économie de $75,000,000 au pays. Il a ajouté qu'il ne croit pas que le remède à la situation ferroviaire actuelle consiste à hausser les taux de transport des marchandises, comme on l'a suggéré, puisque les autres industries souffrent de la crise tout comme les chemins de fer.

Après avoir déclaré qu'il faut envisager le problème ferroviaire du point de vue de l'intérêt national et rappelé toutes les suggestions que le Pacifique Canadien a faites dans le passé, suggestions qui auraient épargné des millions au pays si on en avait tenu compte, M. Beatty a abordé le rapport Duff pour affirmer une fois de plus qu'il ne voit pas comment on peut concilier la coopération forcée des deux chemins de fer avec la concurrence et le maintien d'une administration distincte pour chacun des deux réseaux. Il n'existe pas de concurrence pour ce qui est des taux, il n'existe de concurrence que pour ce qui est du service. Et il semble bien que la commission royale a voulu réglementer et restreindre cette concurrence tout autant que celle des taux. Pourquoi alors maintenir à grands frais deux administrations différentes alors que l'on peut obtenir les mêmes résultats avec une seule administration? Le Pacifique Canadien est tout disposé à copérer avec les Chemins de fer Nationaux, mais il ne peut accepter que d'autres administrent son bien à ses dépens. Et c'est pour cela qu'il s'oppose à ce que l'on mette en vigueur toutes les recommandations du rapport Duff.

DANGER DE MONOPOLE

Pour revenir à la question de la fusion des deux réseaux pour fins d'administration, monsieur Beatty dit que l'objection la plus forte et la plus répandue contre le projet, c'est celle du danger de créer un monopole des chemins de fer. Il est admis qu'il s'est constitué des monopoles dont le peuple a eu à se plaindre, il est entendu que les chemins de fer n'ont pas toujours donné entière satisfaction dans le passé aux régions qu'ils desservaient lorsqu'ils n'avaient pas de concurrents, mais l'état d'esprit des gens a bien changé depuis trente ans et la législation aussi. La commission des chemins de fer constitue une sauvegarde pour le public. Si ses pouvoirs ne sont pas assez étendus, qu'on les augmente.

LE SORT DES EMPLOYES

L'autre objection importante que l'on a invoquée contre le projet, c'est le congédiement de nombreux employés qui suivra nécessairement la fusion. A ceci on peut répondre que ce que les employés de chemin de fer désirent avant tout, c'est un emploi stable et un salaire mensuel raisonnable et que cela est impossible tant que l'industrie elle-même se trouvera dans une position aussi incertaine. Quand deux réseaux se partagent une clientèle qui serait suffisante pour un seul, les employés doivent chômer ou ne travailler que quelques heures par semaine et c'est ce qui se produit actuellement. Il serait bien préférable de réorganiser l'industrie de façon à ce qu'un personnel régulier puisse normalement compter sur une mesure régulière de travail. La chose ne pourra pas se faire sans qu'un certain nombre d'employés aient à souffrir, mais la situation ne sera pas pire qu'elle ne l'est actuellement et l'on aura guéri le mal une fois pour toutes.

Quant à ceux qui l'ont accusé d'avoir voulu semer la panique afin de faire accepter son projet ne se rappellent pas l'optimisme qu'il a toujours manifesté lorsqu'il s'est agi de l'avenir du Canada. Il ne croit d'ailleurs pas que l'optimisme ou le courage né de l'aveuglement soit bien admirable.

DEUX AVANTAGES

M. Beatty voit deux avantages à la fusion des deux réseaux. Le premier, c'est que les dépenses capitales seront fortement réduites pendant plusieurs années en raison du fait que la nouvelle administration aura à sa disposition toutes les voies et l'outillage des deux réseaux. Le second, c'est qu'il n'est pas exagéré de prévoir le jour où l'on pourra non seulement payer tous les intérêts que les Chemins de fer Nationaux doivent acquitter sur leur dette envers le public, mais encore les intérêts sur l'argent qui a été avancé par le gouvernement et pour lequel le gouvernement n'a jamais reçu un sou d'intérêt.

M. Beatty termine en disant qu'll n'ignore pas qu'un comité du Sénat en adoptant le préambule du bill qui met en vigueur les recommandations du rapport Duff, a reconnu le principe de la coopération sans la fusion. Les sénateurs ont probablement cru qu'il valait mieux faire l'essai de cette méthode avant d'en venir à des mesures radicales. Pour lui, il reste d'avis qu'il importe dans l'intérêt du Canada d'adopter sans tarder des mesures radicales et de se rallier à la fusion des deux réseaux pour fins d'administration.

A Propos de la Fusion

LA PATRIE, MONTREAL

"La Patrie" passe en revue les points les plus saillants du discours prononcé à Toronto par M. E. W. Beatty, président du Pacifique Canadien.

"Après mûr examen", dit ce journal, "n'a-t-on pas en effet l'impression que les recommandations de la Commission Duff, par une procédure oblique, tendent sensiblement à la même solution que celle que propose le président du Pacifique Canadien? Parce qu'il juge nécessaire que l'exploitatiou de nos deux chemins de fer soit ramenée aux plus strictes règles de l'économie, M. Beatty suggère que les deux réseaux soient confondus sous une même administration. Constatant la même nécessité, la Commission Duff en venait en somme au principe de l'administration unique, en établissant au-dessus des deux conseils d'administration un tribunal supérieur dit d'arbitrage, revêtu de suprêmes pouvoirs pour assurer une exploitation économique des deux réseaux.

"De ces vues exprimées par M. Beatty, et dont on ne saurait contester l'extrême importance, une conclusion s'impose: c'est que le gouvernement d'Ottawa a été bien inspiré en soumettant au Parlement, sur cette question ferroviaire, un projet de loi sans aucun caractère définitif, faisant appel aux Chambres pour y apporter toutes les modifications utiles".

MONTREAL GAZETTE

La "Montreal Gazette" appuie ouvertement la proposition de fusion. "Le président du Pacifique Canadien," lit-on au début d'un long éditorial, "a exposé nettement la question ferroviaire au peuple canadien et à son gouvernement. Les statistiques fournies par M. Beatty sur les pertes du Canadien National et leur répercussion sur les impôts sont des plus impressionnantes. A sa question $162.00 à la minute? — il ne saurait y avoir qu'une seule réponse. Ce discours constitue indiscutablement la contribution la plus loyale, la plus constructive et la plus remarquable apportée aux débats sur notre problème du transport. Tous les Canadiens doivent se faire un devoir de lire et de méditer le discours de M. Beatty."

LE DEVOIR, MONTREAL

Dans un court article, "Le Devoir" s'oppose au projet d'amalgamation recommandé par Sir Herbert Holt et M. E. W. Beatty. "Comment juger tout le régime proposé dans le rapport de la Commission Duff avant de l'avoir essayé? Serait-ce à dire qu'à lui seul M. Beatty aurait raison contre tous les commissaires qui ont signé en bloc le rapport tant attendu? Si nous faisions d'abord l'expérience de celui-ci et de tout ce qu'il conseille, y compris le bureau d'arbitrage obligatoire?"

LE SOLEIL, QUEBEC

Dans un article où il dit que c'est la première fois que M. Beatty dénonce aussi franchement la concurrence entre les deux grands réseaux, "Le Soleil" attaque le projet de fusion, de crainte de voir s'établir un monopole dangereux. "Sans doute, au point de vue strictement matériel", dit-il "la fusion aurait ceci de bon d'épargner de l'argent à une entreprise privée et de boucher le "tonneau des Danaïdes" du C.N.R., mais elle mettrait le pays à la merci d'une puissance aussi forte, sinon plus forte, que tous les gouvernements. Il n'existe qu'un compromis, et c'est celui d'une plus étroite collaboration entre les deux réseaux. Que l'un et l'autre suppriment toute concurrence inutile et toute dépense superflue. Que tous les services parallèles soient supprimés, et que le Pacifique lui-même se soumette à une autorité".

La Session Provinciale

Suite de la première page

me hypothéquée où l'intérêt est en retard de plus d'un an — à la requête de l'hypothéqué et selon certaines conditions — cet arrérage ne sera pas demandé où exigé avant cinq ans et la partie des arrérages de taxes consolidées et l'intérêt courant de l'hypothèque avec un tiers de l'intérêt de l'année en acompte sur l'hypothèque.

Le premier ministre ajoute qu'il y aura probablement une extension de temps pour la perception des taxes de la part des compagnies de prêts et une consolidation des arrérages.

LE MINISTERE DE L'EDUCATION

En 1931, dit le premier ministre, il y eut plus d'écoles ouvertes qu'en aucune autre année dans l'histoire de la Saskatchewan. Il remercia tous ceux qui ont aidé les écoles et, d'une façon spéciale, les directeurs des mines d'Estevan qui ont donné 34 chars de charbon l'an dernier aux écoles et, cette année, à date, plus de 60 chars. Il dit que les dépenses ont été diminuées de $1,417-262, cette somme comprenant les octrois, les services et salaires.

LES RESSOURCES NATURELLES

Bien que l'administration de ce département fut assez difficile, les activités déployées dans le développement des ressources montrent un bénéfice de $176,000. Le coût de l'administration a été coupé de 60 à 70 pour cent.

LE SECOURS

Anderson fait l'éloge du beau travail accompli par la Commission de cours. Il mentionne le refus de coopérer de la part du nouveau parti ouvrier-agraire. Il réfute l'accusation portée contre le gouvernement insinuant que ce dernier ce serait servi du secours pour "faire du capital politique".

IL BLAME LE HAUT TARIF

C'est ici que le premier ministre fut assailli par les quolibets et les railleries cinglantes de l'opposition. Il formula des voeux pour le succès de la conférence internationale. Il dit, à la grande stupéfaction de l'opposition, que les conservateurs de la Chambre n'étaient pas en faveur des hautes murailles douanières. Aux milieux des applaudissements de la gauche, il ajoute: Je suis convaincu que les hauts tarifs sont la cause de tous les maux économiques...

L'opposition—"Venez vite de notre côté."

Anderson — Le premier ministre ajoute: Les conservateurs de l'Ouest ont tout autant les idées libres-échangistes que les libéraux.

LE Dr UHRICH

Un gouvernement sans chef ni politique — Il a perdu la confiance du peuple — Il n'a plus même confiance en lui-même ....

Le Dr Uhrich, député libéral de Rosthern, fait une sortie à fond de train contre le gouvernement.

D'abord il attaque le discours du trône, beaucoup trop maigre et beaucoup trop vague d'informations relatives aux nouvelles législations soumises à l'étude de la Chambre. Ce n'est plus ce discours-programme de jadis où étaient contenus en germe toutes les principales questions que devait étudier la Chambre.

Il touche ensuite au fameux bill de répartition des sièges électoraux. Il déclare que cette mesure draconienne a été lancée sans aucun avertissement, afin de prendre l'opposition par surprise, malgré la négation du premier ministre.

Le Dr Uhrich affirme que le gouvernement n'a pas de politique ou, plutôt, qu'il a autant de politique qu'il y a de membres dans le cabinet. Il est évident, ajoute-t-il, que leur politique principale, qui prime tout et devant laquelle tous les membres du cabinet se baissent la tête. est la politique de préservation: "Tenons-nous bien ensemble."

Le présent ministère est sans chef, sans politique, continue le député de Rosthern, ce qui fait le désespoir de ses amis. Il ne donne aucune direction aux affaires de la province. Il a perdu la confiance du peuple.

Par ce que l'opposition a critiqué le gouvernement, on l'a traitée de déloyale et de parti-pris, dit Uhrich. Mais la déloyauté est chez ceux qui ont contrôlé les finances de la province et qui auront réussi, durant les trois ans que ce gouvernement est au pouvoir, à accumuler un déficit de $11,000,000, affirme-t-il.

A LA BANQUEROUTE

Il dit que, malgré la contre-affirmation de MacPherson, trésorier provincial, le gouvernement n'avait pas payé ses intérêts au gouvernement fédéral. Il prouve son assertion en citant la "Canada Gazette". Il lit l'extrait du journal où il est relaté que l'emprunt est consolidé, renouvelé et que dans le renouvellement il y a un item de $179-000 non payés.

Il n'y a pas de plus sûrs et de plus expéditifs moyens de débacle et de banqueroute, que de payer des intérêts composés, déclare-t-il. Il fait allusion au déficit prévu pour l'exercice financier 1932-1933. Il déclare que si le gouvernement ne peut balancer le budget cette année, c'est alors le: "God help the people of Saskatchewan!" Dieu vienne en aide au peuple de la Saskatchewan! Car toutes les sources de taxation ont été épuisées, les différents services ont été réduits au minimum et malgré cela le budget ne pourrait être balancé.

UNE DUPERIE

Il ajoute que la conférence impériale était une duperie pour leurrer les fermiers de l'Ouest — "The biggest gold brick" — .

Faisant allusion à l'affaire de la Beauharnois, dont a parlé précédemment le ministre de la voirie, M. Stewart, il dit que moins les conservateurs en parleront mieux ce sera pour eux, en lisant l'extrait d'un discours prononeé à la radio par le ministre susdit.

Bryant — lisez un peu de cela, rétorque Bryant, c'est la plus belle partie de votre discours.

Uhrich — Il dénonce vertement la politique des hauts tarifs de Bennett et du parti conservateur. Il promet qu'il suivra attentivement à ce sujet, les remarques de E. S. Whattley, ouvrier-agraire, Kindersley, lorsque son tour viendra. Il flagelle la folle prodigalité du gouvernement depuis 1929.

NAT GIVEN

Une commission pour étudier le ...prix des machines agricoles...

Nat Given, député conservateur de Rosetown, demande une commission pour examiner les raisons du prix élevé des machines agricoles. Il se dit désappointé des termes de redressement des dettes proposés par les compagnies de prêts comme l'annonce le premier ministre. Les fermiers veulent de l'assistance. Les taux d'intérêt doivent être raisonnables. A son avis 85 pour cent des terres de la Saskatchewan sont grèvées d'une façon ou d'une autre. Parlant des marchands-détaillants, il se demande quelle protection ils ont pour se faire payer. Ils sont prêts à sacrifier 50 pour cent de ce qui leur est dû, mais encore faut-il qu'il y ait quelqu'arrangement avec les marchands en gros, parce que beaucoup des dettes des marchands-détaillants sont des intérêts et non pas de nouveaux achats.

Il exige un redressement des arrérages de taxes et un descompte sur la perception des taxes, ce qui aiderait considérablement la rentrée des taxes.

DUNN

....Dunn et Bryant aux prises......

C. M. Dunn, lib., Phaesant Hills, attaque avec ardeur la politique du protectionnisme de M. Bennett. Alors s'ensuit une passe d'armes entre lui et Bryant. Les arguments volent d'un côté et de l'autre, nombreux et serrés. Ce sont de véritables traits que se décochent les deux antagonistes. Ils se renvoyent par la tête des chiffres et des citations de journaux au grand amusement de la Chambre.

Dunn dit que deux résolutions importantes sont inscrites au feuilleton de la Chambre. La première, patronnée par A. Grant, (lib. Notekeu), demande une commission pour étudier un plan de secours aux fermiers; l'autre, de M. J. G. Gardiner, favorise une coopération plus étroite avec le gouvernement.

L'orateur compare la course du gouvernement à celle de Christophe Colomb qui ne savait pas où il allait, ni quand ni comment il arriverait. Mais il déclare que le peuple sait où va le gouvernement.

La dépression, ajoute-t-il, est dûe à l'application dans le monde entier des principes tories. Bennett est un apôtre de la haute protection. Il dénonce vigoureusement les hauts tarifs, il donne pour exemple les couvertures de laine à $9.50.

Bryant — Le tarif, sur cet item, a été réduit de moitié.

Dunn — Ce tarif est aussi élevé aujourd'hui qu'il l'était avant la Conférence, rétorque l'orateur.

A une allusion faite par Dunn au sujet des importations par la route de la Baie d'Hudson, Bryant répondit: "You want Hudson Bay's blankets because you've got cold feet."

Dunn affirme que l'argent a été dépensé comme de l'eau par le gouvernement pour découvrir des scandales dans l'administration précédente. Le résultat, continue-t-il, est que seuls, quelques tories ont fait de l'argent. Il déclare que les indications ne manquent pas pour montrer que le gouvernement fait des efforts frénétiques pour former un nouveau parti et regagner ainsi la confiance du peuple et s'assurer des positions.

Dunn ajoute que le travail de l'opposition est de renverser un pareil gouvernement. Voilà ce que nous essayons de faire.

MERKLEY

..La route de la Baie d'Hudson..

L'hon Merkley, ministre des chemins de fer, du travail et des industries, demande des taux équitables d'assurance-marines pour la route de la Baie d'Hudson, en faisant connaître le travail de son ministère pour le développement de Churchill. Il dit qu'en dépit de la dépression, le nouveau port enregistrera un volume considérable d'exportations et d'importations la saison prochaine. Mais la coopération des marchands, des compagnies et des organisations agricoles est requise pour atteindre un plus fort développement de la Baie d'Hudson. Il faut que de chaque côté, importateurs et exportateurs fournissent les cargaisons suffisantes, afin que les bateaux ne reviennent pas vides. Le ministre déclare que le gouvernement fait pression auprès des autorités Lloyd's pour obtenir une réduction des taux de l'assurance-marine.

Il affirme que les compagnies "D'Algleish Steamship" et "Hudson Steamship Line" enverront des vaisseaux à Churchill l'été prochain ainsi que d'autres compagnies. Il affirme que des efforts sont faits pour prolonger la période de navigation. D'après les experts, continue l'orateur, la nouvelle voie serait navigable du 15 juillet au 30 novembre avec l'aide de brise-glace. Il termine en annonçant que le gouvernement prépare un livret sur Churchill donnant toutes les informations nécessaires pour le commerce par ce port. Ce livret sera distribué aux expéditeurs du Canada, de la Grande-Bretagne et de l'Europe.

PARKER

J. M. Parker, lib., demande l'abolition du ministère de la voirie comme mesure d'économie. Il réclare que ce ministère n'est pas nécessaire.

WHETTAKER

S. W. Whittaker, cons., Moose-Jaw, exige que dorénavant les fermiers paient les achats de machines agricoles avec du blé.

HOGAN

James Hogan, lib., Vonda, déclare que la présente session doit faire quelque chose pour redresser les dettes. La Chambre, à son avis, s'opposera fortement à un nouvel atermoiement dans le règlement de cette question. Il faut que bientôt le gouvernement allège le fardeau qui pèse sur les épaules du peuple. Il dit que si un gouvernement libéral avait été au pouvoir depuis 1929, la dette publique serait moins élevée.

DIVERS

La confirmation avant la communion

COMMUNICATION OFFICIELLE DE L'ARCHEVEQUE DE MONTREAL

"Un décret récent de la S. Congrégation des Sacrements, en date du 30 juin 1932, vient apporter quelque modification dans nos habitudes et notre discipline au sujet du sacrement de confirmation. Nous avons publié, dans le temps, la traduction de ce décret dans notre "Semaine religieuse".

"Pour nous conformer à la direction du Saint-Siège, nous devrons, dès cette année, adopter la pratique suivante:

"1. Dans Montréal et les endroits où la confirmation a lieu tous les ans, les enfants devront être confirmés avant de faire leur première communion.

"II. A la campagne où la visite pastorale n'a lieu que tous les trois ans, les enfants continueront à faire leur première communion dès l'âge de raison; et l'évêque, à son passage, confirmera tous les enfants qui auront communié depuis la dernière visite et aussi ceux qui, cette année-là, devront faire leur première communion.

"III. Il est également dans l'esprit du décret que les adultes qui se convertissent au catholicisme reçoivent la confirmation avant leur première communion."

Un observatoire pour le pape

CASTEL GANDOLFO, Italie. — Sa Sainteté Pie XI a signé un contrat en vue de l'installation d'un observatoire astronomique ici, à la résidence papale d'été. Ce sera un complément de l'observatoire du Vatican. Le contrat comporte l'installation d'un double télescope, comprenant un astrographe avec quadruple objectif de 40 centimètres d'ouverture et 200 centimètres de distance focale, combiné avec un projecteur de 60 centimètres d'ouverture et de 240 centimètres de distance focale. L'observatoire sera aussi muni d'instruments accessoires modernes, dont deux grands prismes objectifs, un astrospectrographe et un régistre spectrophotomètre. A l'observatoire sera annexé un laboratoire astrophysique pour recherches spectrales.

Castel Gandolfo est situé à 13 milles de Rome.

Recettes du Canadien National

GALANTINE DE VEAU
(6 personnes)

2 livres de veau
1-2 livres de gras de porc
1 cuillère à thé de sel
1 oeuf
1 cuillère à soupe de jus d'oignon
1 tasse de pain émietté
1-4 cuillère à thé de poivre.

Hachez la viande à la machine et ajoutez l'oeuf avec le sel et le poivre. Placez dans un moule enduit de gras et de jus. Couvrez des miettes de pain et laissez 40 minutes au four assez chaud. Servez chaud ou froid. (Recette Canadien National)

PECHES AU FOUR

Pelez huit grosses pêches. Enfoncez dans chacune quelques amandes blanchis. Saupoudrez de sucre. Ajoutez une tasse d'eau et mettez au four en arrosant de sirop. Servez très chaud et arrosez de sirop.

RIS DE VEAU GRILLE, A LA MAITRE D'HOTEL
(3 personnes)

Faites tremper des ris de veau et faites bouillir à demi. Coupez en tranches, salez et poivrez; saupoudrez de farine et faites griller en arrosant de beurre fondu. Servez avec une sauce maître d'hôtel.

LANGUE DE BOEUF A L'ITALIENNE
(8 personnes)

Tranchez une langue de boeuf froide. Hachez fin trois oignons. Faites frire dans le beurre en saupoudrant de farine et en ajoutant deux cuillerées à soupe de jus de citron et une tasse de champignons. Placez dans un plat à four, couvrez de miettes de pain avec quelques ronds de beurre et laissez risoler au four. Servez avec des épinards ou des spaghetti.

IL FAUT COMMENCER JEUNE

Suzon apporte à sa mère son petit tablier veuf d'un bouton.

—Maman, j'ai tiré trop fort en jouant et le bouton est parti.

—Eh bien! recouds-le!

Voilà qui est fort, et Suzon se met à soupirer. Tout de même ayant appris à écouter, elle va chercher sa boîte à couture — cadeau de ses parents, — et se met à vouloir enfiler son aiguille. Ca va si mal que la maman qui reprise non loin de là, aide Suzon.

La petite pousse de gros soupirs. Elle commence, mais ça ne va pas mieux. On dirait que tout fait exprès. Elle a envie de s'impatienter. Maman est là qui l'encourage.

Si elle l'avait cousu, ce bouton, ça n'aurait pas été long, mais elle a à coeur que sa fille se débrouille jeune et sache travailler.

Suzon deviendra une petite femme parfaite.

Réponse profonde.

—Quelle différence y a-t-il entre un fort et une forteresse?

—Je crois qu'il serait plus difficile de réduire au silence une forteresse.

ENCOURAGEZ LES ANNONCEURS DU PATRIOTE

SERVICE PROMPT ET COURTOIS

Ameublement Luxueux

LUNCH DU MIDI POUR HOMMES D'AFFAIRES 35c

PALACE OF SWEETS
Téléphone 2254

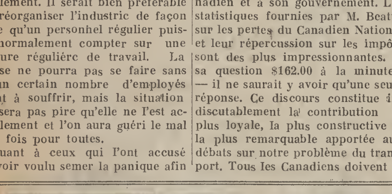

Chassez Le "SI" De Votre Vie

LE meilleur moyen que l'on ait pû trouver pour si défaire du "si" dans la vie, est l'assurance-vie. Tout fermier connaît les "si" de l'agriculture --- temps, grêle, maladie, rendement, marchés, etc... Avec l'assurance-vie il n'y a pas de "si" --- les bénéfices sont garantis. Elle n'a pas encore été surpassée comme moyen de protection pour ceux qui dépendent de vous ou pour vous assurer un revenu lorsque vous devenez incapable de travailler. Informez-vous auprès d'un agent de la Manufacturers Life.

Etablie en 1887

THE
MANUFACTURERS LIFE
INSURANCE COMPANY
HEAD OFFICE - TORONTO, CANADA

E. J. SHORTRIDGE J. B. BARIBEAU,
Prince-Albert, Sask.

Pour Lire au Foyer

Salut au Nouvel Evêque de Gravelbourg

Depuis le jour, plus que séculaire, où Mgr Provencher l'ancien curé de Kamouraska et d'Yamachiche consacré aux Trois-Rivières par Mgr Plessis, d'intrépide mémoire, s'élança à la conquête d'un continent sauvage aujourd'hui transformé par la foi et la civilisation, l'Eglise mère de Saint-Boniface s'est bien des fois penchée sur des berceaux épiscopaux.

Par la plume du plus humble de ses prêtres et par la voix de l'Evangéline, elle salue le premier évêque acadien arraché de l'héroïque terre de la Grand' Prée pour être transplanté dans le sol poudreux de Gravelbourg, dont la fécondité, quoiqu'on en dise a fourni un successeur à Laval un archevêque au siège primatial — primauté d'honneur, si non de droit — trois fois honoré de la pourpre romaine en moins de cinquante ans.

O cité privilegiée de La Violette, qui as vu oindre Mgr Provencher, tu as aussi vu naître Mgr Melanson, toi qui, deux siècles auparavant, avais vu naître La Vérendrye le découvreur de nos plaines. O cité trifluvienne chère à mon coeur de Trifluvien, le ferais-je boire jusqu'à la lie ton calice de gloire, en rappelant que le sang de ton illustre gouverneur, Pierre Boucher, fondateur de Boucherville, a coulé, non seulement dans les veines de celui que l'histoire appelle "le plus illustre des Trifluviens", mais encore dans celles de la vénérable Mère d'Youville et de Mgr Taché, o.m.i., dont les noms et les bienfaits s'étendent jusqu'aux confins du Mackenzie et de la Baie d'Hudson.

Comment n'évoquerais-je pas encore le nom de Mgr Laflèche, l'ancien missionnaire de la Rivière-Rouge et de l'Ile-à-la-Crosse, dont le souvenir et les vertus revivent dans les coeurs comme dans le bronze? N'est-ce pas sous le règne de l'Athanase canadien, au moment même où il était à l'apogée de son apostolat au verbe d'argent et au coeur de feu, que naquit le nouvel Evêque, que l'Ouest est si heureux de saluer, qu'il lui tarde de recevoir et d'acclamer avec un double bonheur, parce qu'il lui vient de l'Acadie martyre et ressuscitée? Il le fera avec un vibrant enthousiasme, lorsqu'il aura reçu la consécration, qui arme les pontifes de pied de cape, dans la cathédrale de Chatham.

Nouvel Abraham, le Seigneur vous répète les antiques paroles de la promesse: "Sors de ton pays, viens dans la terre que je te montrerai, et je te ferai le père d'un grand peuple". Comme à Abraham, le Seigneur vous demande d'immoler Isaac, et l'Ange ne viendra pas retenir votre bras de sacrificateur.

Quel sacrifice fera bientôt votre coeur, lorsque, se rappelant le "Grand Dérangement" de 1755, il quittera pour toujours, lui aussi les rivages aimés de l'Acadie, pour aller non moins loin que les héroïques déportés! Mais, cher Seigneur, la croix, comme le martyre, seule féconde tout bien. Ne pleurez pas comme Rachel, car vos fils et vos filles seront encore là pour vous aimer, vous encourager de la voix et du geste, en vous accompagnant de leurs meilleurs voeux et de leurs ferventes prières.

De temps en temps, vous retournerez les visiter. Comme Antée, vous retremperez votre courage en touchant la terre d'Acadie. Cette terre, qui a bu tant de pleurs changés, par la vertu divine, en rosée de bénédictions, vous acclamera de nouveau, vous, qu'elle sera toujours si heureuse de compter parmi ses enfants les plus aimants et les plus aimés et parmi les bienfaiteurs les plus insignes.

Mais que dis-je? Vous n'irez pas vers l'exil en allant vers votre épouse éplorée, que votre élection console et qui vous ouvre déjà ses bras et son coeur avec une affection soeur de celle qui vous enveloppe depuis un quart de siècle.

O Gravelbourg, éclose au souffle de Langevin, l'animateur de la nature vierge, parvenue à maturité sous Mathieu le québecois tu n'es pas la moindre des cités épiscopales du Canada. Je salue ta cathédrale décorée par un prélat artiste, je salue ton évêché si hospitalier, je salue ton collège, ton séminaire, ton académie, ton hôpital, ton jardin de l'enfance, ton monastère d'orantes.

Et toi, diocèse si éprouvé, crucifié, au sol poudreux, dont le terroir n'est pas en voyage et conserve sa fertilité, tu auras des lendemains de Calvaire, tu connaîtras des matins de résurrection.

O pontife nouveau, qui vous préparez à recueillir une portion de l'héritage des Provencher, des Taché, des Langevin, de Mathieu des Villeneuve soyez béni! Vous venez au nom du Seigneur. Tous les coeurs s'inclinent sous votre main bénissante et vous clament "l'Ad multos et faustissimos annos!"

MONTJOYE.
"L'Evangéline", Moncton, N.-B.

Le Purgatoire de la Mère Sicot

A force de travail et surtout d'avarice le père et la mère Sicot avaient amassé une fortune considérable. En plus d'une somme d'argent très élevée, ils possédaient une grande ferme, une maison spacieuse, qui en dépit du ravage des temps et de son triste entourage avait un certain charme: un mobilier démodé [illegible] mais très complet et très confortable.

Plutôt que d'habiter cette maison, l'avarice avait poussé le vieux couple à vivre dans un taudis, situé à [illegible] pas de la grande maison, si petit qu'il n'y avait de l'espace que pour un vieux grabat, une espèce de table, deux chaises et un poêle. Le taudis, le mobilier et les deux vieux présentaient le spectacle le plus triste qu'on puisse imaginer.

La ferme elle-même avait un aspect pitoyable, le vieux que le travail avait usé, sentant sa tâche terminée aurait voulu vendre ou louer, mais la mère Sicot avait décidé [illegible] steraient ce qu'elles étaient. la grande maison [illegible] à entasser des écus.

Le pauvre père Si[illegible] portant avec lui [illegible] regrets [illegible] sympathie de ses voisins, tous le savaient victime de l'avarice de sa femme.

Pour nous les jeunes, la mère Sicot était notre cauchemar. Tout d'abord, il fallait passer par sa maison pour aller à l'école. Les bâtisses de la ferme étaient si délabrées que nous nous imaginions toujours que la grange et les autres dépendances devaient être hantées. La vieille Sicot nous regardait d'un air méchant, on dirait qu'elle nous soupçonnait toujours d'avoir été cueillir les framboises de ses champs Au fait, sur sa ferme à demi-cultivée, les framboisiers poussaient d'une façon merveilleuse et les framboises de ses champs semblaient plus succulentes qu'ailleurs. Nous pouvions errer à notre guise et cueillir des fruits sauvages dans tous les champs du voisinage, mais il n'en était pas ainsi pour les champs de la mère Sicot. Plus d'un d'entre nous fut sauvé par ses jambes.

C'est en vain qu'après la mort de son mari, on conseilla à la mère Sicot d'habiter la grande maison et d'inviter de ses proches à venir demeurer avec elle; Lui représentant qu'à son âge elle ne pouvait rester seule et surtout vivre dans ce taudis. Mais rien n'y fit, elle était reine et maîtresse chez-elle; elle disposerait de ses biens comme bon lui semblerait et ne partageait rien, pas même une bouchée de pain avec qui que ce soit. Elle vécut pendant deux ans de la façon qu'elle avait choisie.

Des gens charitables du voisinage entraient quelques fois chez-elle, craignant qu'elle ne fut malade, elle les recevait froidement croyant toujours qu'ils en voulaient à ses biens.

Un jour on la trouva paralysée et incapable de parler. Le médecin de l'endroit requisitionna les services d'une dame qui était sa parente pour lui prodiguer les soins nécessaires à son état. On la transporta dans la grande maison, on lui donna les meilleurs soins et on l'entoura de tout ce qu'elle avait amassé de beau, de bon, de riche, de confortable. Elle eut beau protester, on fit mine de ne pas la comprendre et de ce jour commença le purgatoire de la mère Sicot. Alors même qu'il s'agissait de son propre confort, elle ne pouvait concevoir qu'on puisse toucher à ses chers trésors.

Je suis sûr que ce qui acheva de lui crever le coeur, fut de nous voir par sa fenêtre, cueillir des framboises sur son beau coteau et de voir sa bonne nous inviter dans la cour de sa ferme pour nous distribuer de grandes tranches de pain recouvertes de crème douce et de sucre d'érable.

PIERRE,
Moose-Jaw, Sask.,
le 7 février, 1933.

Entre amies

—Enfin j'ai découvert où mon mari passe ses soirées.

—Et comment avez-vous fait?

—Oh! je suis rentrée un soir de bonne heure et je l'ai trouvé à la maison.

Un Pauvre Petit Curé de l'Ouest et son Chapelet

..Extrait du livre "Notre Vie, Notre Douceur, Notre Espérance," du R. P. Couture, o.p. — Nous avons déjà annoncé le volume. Les lignes suivantes donneront à nos lecteurs le désir de parcourir ces pages savoureuses.

Le Père Jim, — c'est le nom que sa paroisse lui donne — est un pauvre petit curé de l'Ouest.

Pauvres, tous les curés le sont dans ce pays; pauvre petit curé: il n'a que cinq à six ans de prêtrise. A première vue, devant sa maigreur et sa trop visible anémie, on oserait presque lui demander: "Mais, Monsieur le Curé, avez-vous fait votre première communion?"

N'importe, malgre sa frêle apparence, le Père Jim est un bon petit curé de l'Ouest.

Or, croyez-m'en, lecteurs, la vie d'un curé de l'Ouest, même à son plus beau, ne manque pas de croix. C'est la vie du missionnaire; et, si le missionnaire n'est pas, par vocation, thaumaturge, il doit s'attendre à toujours être, un peu, martyr.

N'y aurait-il que l'isolement?... Quelle épreuve pour l'homme de coeur, surtout un jeune homme!... Seul, lamentablement seul, des six mois entiers, et pendant les interminables hivers; seul... en l'immense prairie, seul, d'un dimanche à l'autre, à part queques bonnes âmes du village, et, la visite, aussi rare que précieuse, du voisin venu de cent milles peut-être.

N'est-ce pas un miracle continuel de notre foi que tant de jeunes gens s'arrachent aux douceurs de la famille pour se vouer, par pur amour des âmes, à cette terrible solitude? O divine religion qui crée de pareils héros!

Le Père Jim est un de ces humbles héros... Il s'est sacrifié, à coeur joie, en pleine jeunesse, et ne l'a jamais regretté; seulement par ici, il souffre beaucoup du froid, — non pas de celui qui donne aux rivières des glaces de douze pieds — mais du froid bien autrement douloureux pour un bon prêtre, des âmes qui l'entourent. A certain jour, il a froid presque jusqu'au coeur... au milieu de cette population si disparate, presque toute hérétique, parfois hostile. Au moins si ses catholiques compensaient pour les autres. Hélas! sa paroisse ne lui est pas précisément un lit de fleurs; il y recueille habituellement plus d'épines que de roses. Les semaines sont longues, les dimanches, oh! combien tristes! L'église, qui ne suffirait point, si tout le monde s'y rendait, reste à peu près vide, même aux beaux mois d'été. Ce matin, jour de l'An, le Père Jim n'avait pas le quart de ses ouailles; voilà pourquoi une certaine tristesse lui est restée, et, — en attendant d'aller dîner chez les Martin qui l'ont gracieusement invité — il se promène dans l'unique rue du village en récitant son chapelet. Il se promène et se demande où s'étaient cachés ses gens ce matin. Où étaient-ils?... Il ne s'agit pas de Jos O'Moore qui se meurt sans vouloir du prêtre, et qui, tout à l'heure, quand il est allé le voir, l'a mis à la porte; non... mais les autres?... Où, Mary et Jack Daly, et leur famille qui viennent quand cela leur dit, et Ned Courtenay, — jusque-là son ami et son bras droit pour les organisations paroissiales, — où est Ned, qui, le jour de Noël, — tristes étrennes pour un prêtre — s'en est allé se marier par devant le ministre, et avec Maud Lynne, la fille la plus méprisante de tout ce qui est catholique? Où Madame Bartely, jr., qui ne peut jamais venir à la messe — sans presque se battre? Aussi pourquoi a-t-elle pris un protestant? —Et combien d'autres encore... Et ce pauvre Joe O'Moore... O Sainte Vierge, priez pour lui, maintenant à l'heure de sa mort?... Ave Maria!...

Le Père Jim est un peu triste, mais nullement découragé, car c'est un fervent du Saint Rosaire. Après sa Messe, voilà sa dévotion, et la force de son ministère. Le Rosaire, il le récite, non pas simplement chaque jour, mais à coeur de journée. Il l'a sans cesse à la main et sur les lèvres. Il le prêche de son mieux à ses paroissiens si indifférents. Il est à la fois pour lui un généreux cordial, et une arme de combat. Il croit aux Papes qui ont enseigné que le Rosaire est l'arme invincible contre les ennemis de la foi... le moyen sans égal de mériter la protection de Marie." (Encyclique de Léon XIII). Il espère, par lui, et à l'exemple de bons curés comme S. Vincent de Paul, le saint Curé d'Ars, et le vénérable Monsieur Olier, sortir sa paroisse de sa torpeur.

Aussi bien, et en gagnant chez les Martin, le Père Jim récite pieusement son chapelet pour ses pauvres gens.

Il est à peine assis avec les Martin, à la bonne table hospitalière, que des cris "Au feu! au feu!" viennent apprendre au curé que son église flambe. En effet, à son arrivée sur le théâtre de l'incendie, il ne trouve plus qu'un brasier qui achève de dévorer le reste de la charpente. "O mon Dieu, quel désastre!" pense-t-il. Et en égrenant des Ave: "O Sainte Vierge, qu'allons-nous devenir les catholiques?"

Mais voici qu'un homme accourt, et c'est Ned, le traître du Jour de Noël; oui, c'est lui, la face noire de suie et de sueurs, les mains brûlées et saignantes; c'est bien Ned Courtenay: "Père", s'écrie-t-il en tendant queque chose au prêtre, "voici ce que j'ai sauvé." Et il s'évanouit dans les bras de Tom Martin. Le coeur du Père Jim, à son tour, faillit s'arrêter de joie:... Ned Courtenay, au risque de sa vie, avait sauvé le Saint Sacrement... "Que Dieu le lui rende!" . Et Dieu entendit si bien et si vite cette prière, qu'en arrivant au presbytère où on l'avait porté et où, d'urgence, on avait mandé Maud Lynne celle-ci s'entendit apostropher par son mari et sur un ton qui ne souffre pas de réplique: "Maintenant, Père, si vous voulez, on va. Maud et moi, se marier proprement..."

O cher chapelet du Père Jim, quelle belle victoire! Ce n'est pourtant que la première.

x x x

L'église n'est plus qu'une ruine, et elle ne porte qu'une insignifiante police d'assurance.

Quelques dimanches après l'incendie on dit la messe chez les Martin. Cependant il faut aviser. On parle de construire, mais avec quoi? Les syndics ont mille piastres; la belle somme, en vérité! Emprunter? De qui? Et sur quelles garanties?... On parle beaucoup. Or, en pareille occurrence, parler ne sert de rien, à moins que ce ne soit, comme fait le Père Jim depuis l'incendie, avec son chapelet, devant le Saint Sacrement. Il y passe des heures et des heures. Il n'a plus d'église, mais il lui reste son chapelet, et son admirable espérance qui ne sera pas confondue...

Les semaines passent, sans que l'horizon semble vouloir s'éclaircir, lorsqu'un jour on vient le quérir: "Hatez-vous, Père... C'est Joe O'Moore qui vous demande."

L'instant d'après, le pasteur était chez la brebis égarée.

—"Père Jim," gémit Joe O'Moore, pâle et très souffrant, je n'en puis plus... Voulez-vous entendre ma confession?... Est-il trop tard?..."

Maintenant dans un petit village de l'Ouest, on peut admirer deux belles flèches qui s'élancent gracieuses d'une belle petite église en stuc. Le dimanche, un vénérable vieillard à cheveux blancs, sourit à la foule qui l'attend pour le saluer, près du vestibule.

"Hello! O'Moore!... Comment ça va-t-il?"

C'est le converti du Rosaire qui a construit ce monument de sa reconnaissance.

Un bonheur en attire un autre. Voici aussi, maintenant, le Père Jim rayonnant de joie et de piété. Il contemple son église remplie à capacité. "Oh! mon Dieu! dire que tout mon monde est ici!... Joe O'Moore a fait ce miracle... mais surtout le rosaire de la Sainte Vierge!" soupire le pauvre petit curé de l'Ouest.

—"Jamais trop tard... Joe O'Moore, Jamais... Voici le plus heureux jour de ma vie; je désirais tant te ramener au Bon Dieu!"

La confession finie, le malade voulut continuer à causer, mais ce qui s'appelle causer, comme on va voir.

—"Père", demande-t-il, "votre église est brûlée, m'a-t-on répété."

—Hélas!... Joe O'Moore, et nous n'avons pas de quoi rebâtir?"

Un silence, les yeux dans le vague, Joe semble chercher une formule; il la trouve et en l'exprimant sans avertir son curé, il manque presque de le tuer de joie.

—"Père, votre église, je la rebâtis... Je suis assez riche; — chacun le sait — mon argent ne m'a jamais donné de bonheur avant aujourd'hui. Je vous signe un chèque de vingt-mille piastres; est-ce suffisant?"

—"Joe O'Moore", put à peine murmurer le Père Jim, "Joe O'Moore, serait-ce vrai.. tu veux faire cela?"

—"Oui, Père, et Joe O'Moore ne revient jamais sur sa parole."

Une Veillée de Chez Nous

C'est entre chien et loup. Au fond du ciel bleu, une à une s'allument de blanches étoiles.

A la brumante, on part, en nombre, du village vers le sud. Le temps est superbe, l'air vif et bon. "La route est si belle!"

La longue montée serpente entre les bords escarpés des talus; coupés à pic, sur des ravines profondes.

On atteint le faîte. Le ronflement du moteur s'accentue avec la vitesse croissante. En faisceau, le projecteur diffuse son éblouissante clarté. A côté, les champs défilent et fuient.

Sur les terres qui s'étendent au loin, l'hiver clément n'a pas alourdi son épais manteau; à peine si la neige les pare d'une légère et scintillante dentelle et leur donne un aspect de féérie.

Le trajet est rapide et plaisant; quelques milles en rase campagne, vite franchis. Une lumière invitante brille. On rapproche. Ici, le détour; là, la coulée et sur l'horizon se découpe une haute silhouette: celle de la maison hospitalière où l'on nous attend.

Nous arrivons en chantant. Du seuil, qui s'éclaire, on nous répond de même. Parents amis, nous font fête. On nous accueille, on nous [illegible] chaleureuse bienvenue.

La table, mise avec un soin recherché, étincelle de la blancheur de la nappe, dans l'éclat des porcelaines et des cristaux.

La dinde est énorme, rutillante, appétissante et dorée; les mets abondants, délicats, savoureux. C'est le traditionnel *Souper* où nos braves ménagères excellent.

"Nous faisons bonne chère, ...
Nous nous amusons tous". ....

Les rires, les joyeux propos, les chansons se mêlent et se confondent; avec chaque fine répartie, la gaîté pétille, bruyante parfois, mais si franche, si saine, si réconfortante aussi.

Oh! Que ces agapes charmantes font du bien! Trève salutaire aux soucis des jours! Halte reposante sur le rude chemin! Détente nécessaire à tant d'inquiétudes qui harcellent sans relâche! Oubli momentané de la vie âpre et dure, qu'on reprendra avec un nouveau courage, demain.

"Ainsi, le temps se passe ... .
Il est vraiment bien doux." ... .

Comme toutes les heures heureuses, celles-ci s'envolent dans un enchantement. Déjà l'inoubliable soirée s'achève. Est-ce possible? on n'a même pas joué aux cartes! On reviendra!

C'est le retour, dans la nuit calme et sereine. Une brûme ouatée, diaphane, impalpable, revêt toute chose d'une imprécise et mystérieuse beauté.

Les étoiles palissent. L'horizon blanchit. L'aube est tout proche.

O les belles, les bonnes, les délicieuses veillées de chez nous.

PERRETTE

Un nuage passa...

Elle — Je me demande où j'avais la tête, vraiment, quand j'ai consenti à t'épouser.

Lui. — Mais sur mon épaule, ma chérie, sur mon épaule.

Elle Souffrait du Mal de Dos Depuis des Mois

Dame de la Colombie Anglaise soulagée par les pilules Dodds

Madame Arthur Keeley reconnait le bien que lui ont fait les pilules Dodds

Ladner, B. C — le 13 février (spécial).

"Je souffrais du mal de dos depuis des mois" écrit Mme Arthur Keeley, boîte 1409, de cet endroit: "Une amie me conseilla de prendre les pilules Dodds. J'en ai pris 12 boîtes et les douleurs de mon dos et de mes reins sont presque disparues. Je remercie les pilules Dodds. J'en ai toujours une boîte à la maison, et ne manque pas de dire à mes amies le bien qu'elles m'ont fait. Je vous recommande aussi le "Dodd's Antiseptic Healing Ointment." Cet onguent est merveilleux pour les pieds malades, coupures et brûlures."

Les Pilules Dodds agissent directement sur les reins, elles guérissent et renforcissent. Vous devez avoir les reins forts si vous désirez avoir du sang pur et être en bonne santé.

"Dodd's Antiseptic Healing Ointment" est excellent pour l'éruption de la peau, infections et irritations. Il chasse la douleur et hâte la guérison. P.4

When it's all said and done ---- it's still

Hamilton's
LIMITED
M C. Hamilton, dir.-gérant
Entrepreneurs de pompes funèbres
Téléphones:- 3065 — 3223
25 11ième Rue Est
PRINCE-ALBERT SASK.

Modern Bread Company, Ltd.
PAIN SOM-MOR
Chez tous les épiciers. Envoyez votre commande
DEVENEZ NOTRE AGENT
Tél. 2838. Prince-Albert, Sask.

Ayez toujours des GATEAUX de LEVAIN ROYAL sous la main dans votre cuisine...

DEPUIS plus de 50 ans, les Gâteaux de Levain Royal sont reconnus comme prototype de qualité dans toutes les familles où l'on fait usage de levain sec dans la cuisine. Essayez-les. Présentés enveloppés hermétiquement de papier ciré, ils se gardent frais durant des mois. Demandez le LIVRE DE CUISINE DU LEVAIN ROYAL contenant 23 recettes éprouvées. Adressez:—Standard Brands Limited, Fraser Ave. & Liberty St., Toronto, Ont.

PETITS PAINS SUCRES faits avec Gâteaux de Levain Royal
(méthode de la pâte au levain)

1 Gâteau de Levain Royal
2 tasses lait
2 c. à soupe beurre
2 c. à soupe graisse
2 c. à soupe sucre
1 c. à thé sel
4 jaunes d'oeufs
1 c. à thé cannelle (au choix)
8 tasses farine

Le soir, dissolvez le levain dans ¼ tasse d'eau tiède. Portez le lait au point d'ébullition, laissez refroidir, ajoutez shortening, 2 c. à soupe sucre et sel. Incorporez levain en battant et 3 tasses farine. Ceci vous donne une pâte au levain. Laissez lever toute la nuit. Au matin, défaites en crème les jaunes d'oeufs, le reste du sucre et la cannelle, puis incorporez en battant dans la pâte. Ajoutez le reste de la farine, pétrissez et laissez lever au double du volume. Formez en petits pains Parker House ou autrement. Laissez lever et cuisez 25 min. environ à four modéré (375° F.).

Notre brochurette gratuite, "Le Chemin Royal vers la Santé", vous explique comment les Gâteaux de Levain Royal peuvent améliorer votre santé et suggère diverses façons agréables de les prendre.

Achetez des produits fabriqués au Canada

VICTOR MATHIEU, N. P.
Notaire 4. Cinq [illegible]
(sans hypothèque sur les immeubles)
aux Diocèse, Paroisses, Communautés religieuses de la Saskatchewan, du Manitoba et de l'Alberta
BUREAU: 98, RUE ST-JOSEPH QUEBEC
Téléphone, 2-3337 et 2-0362

J. O. BRUNET
Monuments funéraires
414 Ave Taché
ST-BONIFACE - - MAN.

LE TEMPS EST PRECIEUX
On se souvient qu'il n'y a pas d'études à faire à la maison -- dans un Cours Commercial.
Ceci est faux.
La différence entre une bonne et une mauvaise sténographe dépend souvent de l'étude faite à la maison.
Un homme ou une femme non-accomplis, n'ont pas leur place dans le mondes des affaires, aujourd'hui.
Avoir fait un "Cours Commercial" ne signifie rien -- Il faut que vous l'étudier à fond.
Notre sténographie s'adapte aussi bien au français qu'à l'anglais. Demandez-nous des renseignements.
Success Business College
Geo. A. JORDAN, principal
Harphill Block Téléphone2825

Visitez Notre Magasin
Nous avons de nombreuses réductions
MORGAN'S
Ave Centrale Prince-Albert.

Pour la Défense du Français

M. Armand Lavergne donne au Manifeste de la Jeune Génération une adhésion enthousiaste.

Les organisateurs de l'Assemblée du Gésu seront désormais connus sous le nom de Jeune-Canada.

Nous recevons de M. Armand Lavergne, vice-président de la Chambre des Communes, la lettre suivante:

Québec, le 25 janvier, 1933.

Messieurs les organisateurs de l'Assemblée du Gésu, Montréal.

Messieurs,

Je désire appuyer de ma signature le Manifeste de la Jeune Génération. Et je tiens à ajouter que je m'engage sur l'honneur à la défendre toujours, envers et contre tous, quels que soient la couleur ou le parti politique de ceux qui combattraient la doctrine exprimée dans ce Manifeste.

J'ai l'honneur d'être, Messieurs,
Votre très humble et obéissant serviteur
(Signé) Armand Lavergne.

Les organisateurs de l'Assemblée du Gésu

Les promoteurs du nouveau mouvement, "pour la défense du français" étaient jusqu'ici connus du public sous le nom de "Organisateurs de l'Assemblée du Gésu." Cette dénomination transitoire définissait mal un groupe de jeunes gens bien décidés à poursuivre leur oeuvre et l'exécution du programme qu'ils se sont donnés jusqu'à sa pleine réalisation.

JEUNE-CANADA

Les organisateurs de l'Assemblée du Gésu s'appelleront désormais: les Jeune-Canada. On est prié d'en prendre note afin d'éviter toute ambiguité.

Le public apprendra bientôt et avec intérêt les initiatives nouvelles des Jeune-Canada. Pour le moment ils s'occupent activement de faire signer le Manifeste de la Jeune Génération.

LE MANIFESTE DE LA JEUNE GENERATION

Nous profitons de l'occasion pour renouveler notre appel à la jeunesse canadienne-française et demander encore une fois de plus l'appui de nos aînés.

Nous répétons une fois de plus que la jeunesse féminine est également conviée à collaborer à cette tâche commune.

Le Manifeste de la Jeune Génération circule actuellement à travers le Canada français. Nous voulons recueillir le plus de signatures possible. Presque toutes les sociétés nationales nous prêtent leur concours. Nous demandons en outre — c'est généralement l'inverse qui se fait — un généreux effort individuel. Nombreux sont ceux qui, chez nos compatriotes tout en n'étant point embrigadés par les sociétés patriotiques, désirent néanmoins appuyer notre mouvement et nos réclamations.

On peut signer le coupon suivant et l'envoyer à 1207 rue St-Hubert, Montréal.

Je désire appuyer de ma signature le Manifeste de la Jeune Génération.

Signé ....

Si on désire quelques exemplaires du Manifeste ou si on veut avoir des renseignements plus précis, on peut écrire à 1207 rue St-Hubert, Montréal.

Nous rappelons qu'on peut signer le Manifeste au bas du texte ainsi qu'au Verso.

Jeune-Canada,
par René MONETTE.

Le Bilinguisme en Espagne

Nous reproduisons une intéressante communication de M. Oscar-L. Boulanger, à l'"Action Catholique" à propos du bilinguisme en Espagne.

Ottawa, le 30 janvier 1933.

M. le Rédacteur,

J'ai devant moi le texte du Statut de Catalogne qui constitue en région autonome cette partie de l'Espagne et qui a été sanctionné le 15 septembre 1932.

Je crois vous intéresser en vous adressant cette partie de la loi qui concerne les deux langues en usage dans cette région.

x x x

"LE STATUT DE CATALOGNE
"LE PRESIDENT DE LA REPUBLIQUE ESPAGNOLE

"A tous ceux qui les présentes verront et entendront, sachez; Que les "Cortès" ont décrété et sanctionné la présente LOI.

"TITRE PREMIER

"Dispositions générales

"Article 1er: — La Catalogne constitue une région autonome dans l'Etat Espagnol conformément à la Constitution de la République et au présent Statut. Son organisme représentatif est la "Généralidad" (législature régionale) et son territoire est celui que forment les provinces de Barcelone, Gerone, Lerida et Terragone au moment de la promulgation du présent Statut.

"Article 2ième: — L'idiome catalan est, comme le castillan, une langue officielle en Catalogne.

"Pour les relations officielles de la Catalogne avec le reste de l'Espagne, ainsi que pour les communications entre les autorités de l'état et celles de Catalogne, la langue officielle sera le castillan.

"Toute disposition ou résolution officielle édictée à l'intérieur de la Catalogne devra être publiée dans les deux idiomes. La notification s'en fera aussi de la même manière, si un intéressé le demande.

"A l'intérieur du territoire catalan les citoyens, quelle que soit leur langue maternelle, auront le droit de choisir l'idiome officiel qu'ils préfèrent dans leurs relations avec les tribunaux, les autorités et les fonctionnaires de toutes sortes tant de la Généralidad que de la République.

"Tout écrit ou document qui sera présenté aux tribunaux de justice en langue catalane devra être accompagné d'une traduction en castillan, si l'une des parties le demande.

"Les documents publics rédigés par les officiers publics en Catalogne pourront être faits indistinctement en castillan ou en catalan, et ils devront l'être en l'une ou l'autre de ces langues à la demande d'un intéressé. Dans tous les cas, les officiers publics devront expédier en castillan les copies qui devront servir en dehors du territoire catalan."

x x x

Voilà la vraie manière de poser le principe du bilinguisme. Les pères de la Confédération auraient bien dû faire la même chose en 1867 au lieu de jouer le rôle de parents pauvres et de prendre une attitude de chiens battus comme ils l'ont fait. Ils représentaient alors la moitié de la population du pays.

Lorsque l'on voit les Catalans ressusciter leur langue, leur littérature et leur théâtre; lorsque l'on voit les Irlandais se remettre à apprendre le gaélique; lorsque l'on voit les Juifs de Palestine faire revivre la vieille langue hébraïque et lorsque l'on considère que le but de ces peuples, en faisant cela, c'est de se distinguer des autres et affirmer leur personnalité, nous ne pouvons nous empêcher de trouver bien curieuse l'attitude d'un groupe de Canadiens qui ne veulent pas de drapeau canadien bien à nous et non pas une déformation du drapeau d'un autre pays, et qui ne veulent pas affirmer le caractère bilingue distinctif de notre pays "afin de ne pas embarrasser le Gouvernement".

Savez-vous que dans la colonie de la couronne anglaise de Hong-Kong, la monnaie est frappée en anglais et en chinois? Les Canadiens de langue française n'ont pas même le droit de demander ce qu'on a accordé aux Chinois de Hong-Kong.

Votre bien dévoué,
Oscar-L. Boulanger, M.P.

No 9322 Parure de lit avec joli feston de fantaisie, oeillets à jour, Chrysanthèmes pleins. Drap patron à tracer 25c, perforé 50c, au fer chaud 50c. Etampé faux drap de 1 x 2 1-4 vgs sur coton fini toile suivant qualité $1.25 ou $1.75. Sur pure toile $2.75. Drap complet 2 x 2 1-2 verges sur coton fini toile $2.50 ou $3.50. Sur pure toile $5.50. Coton M. F. A. première marque française pour la broderie, 45c. Oreiller avec dépassant, patron à tracer 20c, perforé 35c, au fer chaud 25c, la paire étampée sur coton fini toile circulaire Wabasso suivant qualité $1.10 ou $1.75. Coton M. F. A. pour la broderie 24c.

Abonnebz vous à notre revue mensuelle de broderie et musique jusqu'au 30 avril seulement 12c au lieu de 25c. Album de Layette, 15c.

Bilinguisme et Banque Centrale

..Nous reproduisons ci-dessous Deux tranches d'un discours de M. Vincent Massey, organisateur en chef du parti libéral et ancien ministre du Canada à Washington, devant le "Reform Club", le 28 janvier.

..La première tranche à trait au bilinguisme; la seconde, est un exposé sommaire de la question tant discuté présentement: .Une Banque centrale.

..Ces deux points ne manqueront pas d'intéresser nos lecteurs.

Si je me hasarde à dire quelques mots en français, au début de mes remarques, dit M. Massey, ce n'est pas, malheureusement, que cette belle langue me soit familière ni que je prétende la connaître suffisamment. Vous distinguerez vite, je le crains, les imperfections de mon langage. Mais je tiens à signifier devant vous mon désir de voir la connaissance de votre langue se généraliser parmi les Canadiens de langue anglaise. Cela viendra avec le temps, naturellement. Mais notre conscience à nous ne sera pas à l'aise tantt qu'il ne se trouvera pas des Canadiens de langue anglaise, sachant le français, en nombre relativement égal aux Canadiens français qui parlent l'anglais. J'admets qu'il nous reste beaucoup à faire avant d'atteindre à cette équivalence de bon voisinage, si je puis dire. Cependant, nous pouvons nous accorder sur ce point qu'il n'est pas d'émulation plus apte à assurer l'unité du Canada que celle qui porte chacun de nous, au lieu de se limiter aux syllables anglaises ou françaises, à apprendre les deux langues.

Notre nouveau système national de radiodiffusion pourrait aider ici à propager cette connaissance bilingue. Je serais ou ne peut plus heureux si des leçons quotidiennes de français pouvaient être données dans Ontario, par le moyen de la radio, sous les auspices de la commission canadienne. Je crois que la population de ma province serait reconnaissante pour un tel service avec tous ses avantages.

Mais, messieurs; ce n'est pas seulement le charme de la culture et de la vie de Québec que nous apprécions de plus en plus, nous qui vivons en dehors de vos frontières. Il y a quelque chose de mieux encore. En ces temps difficiles, nous ne pouvons qu'être frappés du courage et de la force d'âme qui permettent aux hommes et aux femmes de cette province de poursuivre leur besogne avec sérénité. Nous avons beaucoup à apprendre de Québec, tant en ce qui concerne son administration publique que sa vie privée. Nous réalisons aujourd'hui, — si nous ne l'avons pas fait plus tôt, — que cette province, durant la période délirante qui s'étendit de 1923 à 1929, ne céda jamais au même point que d'autres parties de ce continent à l'envoûlement de prodigalité et de folie financière. Et maintenant il apparaît, par un simple coup d'oeil à votre bilan provincial, que vous profitez de cette tradition d'économie. Permettez-nous de vous féliciter!

LA BANQUE CENTRALE

M. Massey aborde la question de la banque centrale et rappelle que l'idée en remonte à lord Sydenham et qu'elle fut reprise à diverses époques de notre histoire. Il est juste, tout d'abord, de reconnaître que nous avons un excellent système bancaire, très solide, et qui, dans les limites des opérations bancaires commerciales, fonctionne à merveille. Nos banques sont dirigées par des hommes dont le sens des responsabilités et dont les capacités ne font doute pour personne. Nos banques ont admirablement traversé les difficultés de ces dernières années, et nous devons être fiers de ce qu'aucune d'elles n'ait failli.

Cependant, il faut admettre que le système bancaire se présente sous deux plans. Il y a d'abord ce qu'on pourrait appeler la routine quotidienne, que nos banques accomplissent à la perfection. Il y a ensuite, et chacun le sait, l'aspect social, le contrôle de la monnaie, du crédit et du change. Sans vouloir discuter la question des relations entre le niveau du prix de l'argent et la contraction ou l'expansion du crédit, on peut affirmer que cette relation existe. Bien plus, le contrôle du crédit et de l'échange ne peut être confié aux politiciens ni à un groupe de banques indépendantes. Il faut une institution bancaire qui représente à la fois l'autorité du gouvernement et celle des hommes d'expérience en la matière. Je m'explique. L'expansion et la contraction du crédit sont aujourd'hui l'affaire des banques; et elles agissent dans leur propre intérêt, sans égard et inconsciemment, au bien-être de la communauté en général. Cela était surtout vrai dans la période qui a précédé 1929. Les banques commerciales privées fonctionnent dans le seul intérêt des actcionnaires et des dépositaires. Et, sans vouloir mal faire, elles peuvent consentir des prêts dont la conséquence ultime sera d'embarrasser l'industrie nationale au détriment, par suite, des actionnaires. Les exemples, à cet égard, ne manquent pas. Une banque centrale administrée par des banquiers d'expérience et de connaissance solides, libres d'influence politique, n'exerçant aucune fonction commerciale, mais considérant les affaires de banque comme un problème national, une telle banque pourrait empêcher ces erreurs ou ces abus, travailler dans l'intérêt commun.

Et pour ces raisons, nous, libéraux, croyons à la nécessité d'un corps public ou semi-public, qui exercerait tout au moins un droit de regard et de censure sur le volume du crédit et les politiques de haute banque. La question du contrôle du crédit est devenue trop importante pour être laissée à l'initiative privée, même si cette initiative privée a de belles traditions d'efficacité et de solidité au service du public.

BANQUE ET POLITIQUE

On a dit récemment que la discussion de telles questions pouvait faire du problème bancaire un argument politique. Messieurs, j'ai peur que les banques ne soient déjà mêlées à la politique. S'il faut en juger par les discours de quelques politiciens indépendants, nos banques prêtent beaucoup à controverse. Il est nécessaire que cet état de choses cesse, et le meilleur moyen de faire sortir de la politique le délicat rouage de la finance bancaire, c'est bien de créer une banque centrale. Par ailleurs, je ne crois pas que le Parlement le plus sage du monde ait qualité pour être considéré comme la suprême autorité en questions de technique financière, par exemple en ce qui concerne l'inflation. Une banque centrale servirait de cuirasse protégeant pour ainsi dire le politicien contre le banquier et réciproquement.

On prétend en certains milieux que notre loi de finance, datant de 1914, supplée à une banque centrale. C'est exact en autant que la routine est concernée. Mais ce dont nous avons besoin, c'est une agence responsable, avec expérience en matière de banque, pour régler toute question d'escompte dans l'intérêt public.

Cà et Là

Tribunal national contre la spéculation

LE CASSE-TETE FINANCIER

OTTAWA. — M. H. Napier Moore, rédacteur du "MacLean's Magazine", dans un discours au Canadian Club d'Ottawa, dernièrement, au Château Laurier, a suggéré la création d'une commission ou tribunal national de régie, ayant le dernier mot sur l'opportunité ou la nécessité des dépenses publiques et pouvant mettre fin aux stocks mouillés et à la transposition des affaires de ceux qui peuvent les diriger à "ceux qui sont intéressés à un 'esclandre financier." Aux grands maux, les grands remèdes. L'orateur a étudié les fléaux de la dépression et les remèdes prescrits de part et d'autres. "The Great Jigsaw Puzzle" (le grand casse-tête chinois) était le titre de sa causerie.

M. Moore a prédit que le jour viendrait "où la Bourse n'aurait rien à faire dans la direction des affaires du pays et où les banques ne pourraient pas avancer de gros crédits pour fins de spéculation, nonobstant la pression exercée par la rue St-Jacques, la rue King ou par Prince-Albert, Sask." Le peuple devrait empêcher les partis politiques de recevoir des contributions financières des gros bonnets qui s'attendent d'être récompensés au centuple.

Parlant au nom de sa génération, des jeunes hommes dans la quarantaine, qui ont souffert le plus durant la guerre mondiale et qui devront assumer le lourd fardeau de la restauration mondiale, M. Moore traita de façon tranchante des divers problèmes qui accablent l'humanité désemparée, tels que la technocratie, l'étalon-or, le socialisme d'Etat et le communisme. En réponse aux technocrates, qui se basent sur la machine, M. Moore dit que le krach de 1929 ne fut pas une dégringolade mécanique mais un dérangement causé par le manque d'entente et de respect de la loi économique. Le Canada ne saurait abandonner l'étalon-or avec ses obligations considérables à l'étranger. Nos banques sont solides mais elles contrôlent aujourd'hui le volume entier de l'argent du pays. Le Socialisme d'Etat, mis à l'épreuve dans plusieurs provinces, a fort augmenté nos dettes. Le peuple en est rendu à prendre les gouvernements pour des "Santa Clauses 365 jours par année." Quant au système communiste, il ne faut pas y songer. Ce serait se jeter dans l'océan de crainte de tomber à l'eau.

Est-ce le programme de Roosevelt

NEW-YORK. — Dans une interview, avec droits d'auteur réservés, qu'a donnée le docteur Rexford Tugwell, aviseur du président-élu Roosevelt, le "World Telegram" présente comme suit les "sept points de son programme pour le rétablissement économique".

Voici ces sept points: 1, relèvement des taxes sur les revenus et sur les successions, particulièrement à chiffres élevés, mais pas de taxes sur les ventes; 2, vaste programme de travaux publics, entraînant peut-être une dépense de $5,000,000,000 au début; secours directs aux chômeurs indigents; stimulation intense des travaux semi-publics, comme la suppression des taudis; 3, réduction des intérêts et des taux des utilités publiques; 4 conservation d'une saine monnaie, pas d'inflation; 5, équilibre du budget pour les dépenses courantes, et abrogation du 18e amendement — prohibition — ce qui serait un facteur de revenus; 6, Rétablissement de l'équilibre entre les prix de gros particulièrement quant aux produits agricoles, et les prix de détails faits aux consommateurs; 7, rationalisation des dettes intergouvernementales — peut-être par la remise des intérêts et des sommes principales elles-mêmes, — en basant la capacité de payer des débiteurs sur leur capacité à transférer des marchandises ou de l'argent en rapport avec les réserves d'or et les valeurs. Rationalisation des arrangements commerciaux étrangers, tels que les tarifs, et peut-être en cherchant un vaste débouché pour les produits bruts et les produits manufacturés américains en Russie.

Un avertissement d'Herriot

PARIS. — L'ex-premier ministre Edouard Herriot avertit la France du danger que font courir à la paix les théories parentes du premier ministre Mussolini, d'Italie, et du chancelier Hitler, d'Allemagne. Ces théories, a-t-il dit dans une conférence prononcée devant un auditoire universitaire, peuvent aboutir à un nouveau partage de l'Europe par la revision des traités de guerre. L'Italie, a-t-il ajouté, est à la tête du mouvement de revision des traités et a de forts intérêts dans les Balkans. Il a en même temps demandé de faire revivre les relations d'amitié entre l'Italie et la France, entreprise dans laquelle il admet avoir tout à fait échoué alors qu'il était premier ministre.

Feu le sénateur Bureau

Le sénateur Bureau qui vient de mourir n'y allait pas par quatre chemins. Il avait appris, par un long contact avec les Anglais et les Américains, qu'il faut faire son trou dans le monde en jouant un peu du coude et qu'on mérite d'avoir ou de conserver des droits qu'en autant qu'on les affirme.

Lorsqu'il fut nommé ministre des Douanes, (devenu plus tard le Revenu National), il fit frapper le premier timbre bilingue d'accise. Apparemment, il en agit de sa seule autorité de ministre, sans consulter personne. Il y eut peu de protestations et, depuis, le timbre d'accise est resté bilingue. Pour la plupart de nos concitoyens, le fait acquis vaut mieux qu'un principe.

D'autres incidents dénotent la ténacité de M. Bureau; "A la porte du ministère du Revenu, lisons-nous dans le "Devoir", il (M. Bureau), trouve une belle plaque de cuivre unilingue. Il entre à son bureau et sonne: "Demain, à la porte, une autre plaque, pour faire pendant, en français, à celle-là." "Ce n'est guère possible", objecta le fonctionnaire. "Essayez toujours", rétorque le ministre; "si vous ne réussissez pas... un autre essaiera à votre place." Le lendemain la nouvelle plaque brillait de tous ses caractères français. Mais il y avait la papeterie. Le ministre avait beau en ordonner de la française, le graveur trouvait toujours entre ses mains, comme par hasard, la plaque anglaise. Jacques Bureau, un jour, en eut assez: "Les plaques anglaises de la papeterie", ordonne-t-il au commis. On les lui apporte. "Bon", commente-t-il, "Je m'en vais sur le pont interprovincial et au beau milieu je les jette à l'eau. Comme cela on ne pourra plus me dire qu'on s'est encore trompé de plaque."

Ces détails peignent l'homme décidé de faire respecter ses droits et la mauvaise volonté de fonctionnaires qui trouvent assez de courage dans leur fanatisme pour offrir une résistance passive aux volontés d'un ministre résolu de faire passer le bilinguisme officiel dans la pratique.

I. D.
"Le Droit"

Un contrat en règle.

Deux Juifs signent un contrat d'association. Le dernier article est ainsi conçu:

"En cas de faillite, les bénéfices sont partagés en parties égales entre les deux associés."

x x x

L'art du journalisme.

Un grand journal de New-York style ainsi de correspondants:

"...Si, dans votre ville, un chien mord un homme, ne bougez pas. Même si la bête est enragée, l'événement est banal. Par contre, si un homme mord un chien, n'hésitez pas: télégraphiez ou téléphonez. C'est justement là le genre de nouvelle que nous recherchons."

OFFRE d'ESSAI GRATIS
DE
KRUSCHEN

Si vous n'avez jamais essayé Kruschen -- faites-le maintenant à nos frais. Nous avons distribué un très grand nombre de paquets "GIANT" spéciaux, qui vous permettront de juger par vous-même combien notre prétention est juste. Demandez, à votre pharmacien, le nouveau paquet "GIANT" à 75c.

Ceci comprend notre bouteille au prix régulier de 75c, ainsi qu'une bouteille d'essai-dose suffisante pour environ une semaine. Ouvrez d'abord la bouteille d'essai, prenez-en. Si, ensuite, vous êtes absolument convaincu que l'efficacité de Kruschen n'est pas telle que nous le prétendons, la bouteille régulière qui reste est aussi bonne que lors de son achat. Raportez-la. Votre pharmacien est autorisé à vous remettre immédiatement votre 75c et sans discussion. Vous aurez essayé Kruschen, gratuitement, à nos frais. Rien de plus raisonnable, n'est-ce-pas? Fabriqué par E Griffiths Hughes Ltd., Manchester, Angleterre (Fondée en 1756). Importateurs: McGillivray Bros., Ltd., Toronto.

Black Leaf 40
Pour détruire les poux sur les volailles
Le nouveau tarif a fait augumenter le coût de 25 pour cent. Nous avons un bon stock qui a été acheté avant que le tarif soit en force
Donnez votre commande dès aujourd'hui, avant que notre stock soit vendu
1 oz .... .35
1-4 lb .... .75
1-2 lb $1.25
2 lb $3.75
Bell's Limited
GRENETIERS
Tél. 2701 102 8ème rue Est
Prince-Albert - - - - - - Sask.

MANTEAUX DE FOURRURE
POUR HOMMES ET DAMES
faits sur commande
Toutes réparations à nos taux très réduits, prenez-en avantage
Nouvelles robes ,des plus ravissantes; modèles en vogue et à de très bas prix
BAS DE SOIE
Pour dames et demoiselles dans toutes les couleurs et styles en vogue
PRINCE ALBERT FUR
COMPANY
806 avenue Centrale
TEL: 2357 Prince-Albert

Tannerie de North Battleford
Quatiers généraux de l'Ouest pour les robes de carriole.
Custom Tanner et manufacturier général
MAIL ORDER HOUSE OF SASKATCHEWAN REGISTERED
Cuir à harnais noir tanné à l'huile. Cuir à lacet. Cuir brun pour licous et selles. Cuir à manteaux et pour habits. "Al lWeather 'Proof Robes" de carrioles de peaux d eboeuf et de cheval. Tanné au procédé de Suède, tonnage le plus mou et le plus léger. Elles ne raidissent pas, ne gèlent pas à 65 en bas de zéro et sont garanties de ne pas brûler à la chaleur des radiateurs d'autos. Elles se lavent et ne raidissent point. Ce procédé "All Weather Proof Swede" pour robes de carriole est l'invention de M. Normandin, propriétaire de la Tannerie de North-Battleford. Les robes de cette qualité ne peuvent être tannées par nul autre que lui au Canada. Donc aucune autre tannerie ne peut vous offrir un service aussi efficace et économique.
JE TANNE LES ROBES EN 16 JOURS
LE PRIX DU TANNAGE EST JUSQU'A $9.00 PAR PEAU
TANNERIE DE NORTH-BATTLEFORD
W.-O. NORMANDIN, propriétaire NORTH-BATTLEFORD, Sask.

Manville Hardware Co.
LIMITED
Magasin de Quincaillerie
et d'Articles de Sport
réputé par toute la Saskatchewan
PRINCE-ALBERT
Leask, Marcelin, Shellbrook, Smeaton
Weirdale, Crystal Springs, St. Benedict.

Prix Du Charbon
Trois meilleures qualités en trois grosseurs
CHARBON MIDLAND WESTERN GEM WILDFIRE
Double Screened Lump $9.50
Double Screened Cobble $8.50
Double Screened Stove $8.00
RADIANT LUMP $7.00
North Star Lumber Co. Ltd.
Cour à Prince-Albert. D'où vient la bonne qualité.
TEL: 2275
Prince-Albert, Sask. J. P. Hepburn, gérant.

CHOSES AGRICOLES

La division des semences

De la Division des Semences dépend la mise en vigueur de certaines lois touchant de très près le cultivateur: telles sont les lois concernant les semences, les engrais alimentaires, les engrais chimiques, les extraits de la loi des inspections et de la vente de certaines commodités agricoles comme le foin, la ficelle d'engerbage, les poisons en usage sur la ferme, etc.

Ces lois ont leur but de protéger l'acheteur; celui qui achète une semence quelconque, désire une semence d'une telle variété, raisonnablement propre, capable de germer et de produire une récolte. Celui qui achète un engrais alimentaire doit avoir la certitude que cet engrais a une certaine valeur nutritive et ne contient pas d'ingrédients nuisibles á la santé des animaux, etc. Celui qui, achète de la formaline pour traiter son grain contre le charbon du blé, veut une formaline d'une telle force concentrée, sans quoi il risquerait une solution trop faible ou trop forte; dans l'un ou l'autre eas, il perdrait son temps, son argent et de plus n'obtiendrait pas le résultat désiré.

Pour l'information des intéressés, je ferai l'exposé des points les plus saillants de ces différentes lois, la façon dont elles opèrent, leur application, etc.

La loi des Semences: dit en substance que personne ne doit vendre annoncer ou avoir en sa possession pour la vente des graines de semences à moins que sur chaque sac ou contenu se trouvent les informations suivantes:

1. Le nom et l'adresse du vendeur, étant donné qu'il sera tenu responsable pour la qualité du produit qu'il met sur le marché.
2. Le nom de l'espèce.
3. Le nom de la variété, si le vendeur désire, garantir la semence eomme étant de telle ou telle variété. Seulement les variétés approuvées par le ministre de l'agriculture peuvent être vendues. Cette restriction a pour but d'empêcher la vente des variétés n'ayant aucune valeur ou d'empêcher la vente de variété inférieure sous un nouveau nom, dans le but de tromper l'acheteur.
4. Le classement tel que no 1 ou no 2 ou no 3 suivant le cas. Le numéro de la classe indique ce que vaut la semence comme qualité, pureté, pourcentage de germination, etc.

Ces règlements ne s'appliquent pas dans le cas d'un cultivateur vendant comme semence, du grain poussé sur sa ferme et livré par lui-même sur son terrain à ün autre cultivateur.

Avant de mettre unc semence en vente, le vendeur est requis d'envoyer á la Division des Semences (Seed Branch, Saskatoon, pour la Saskatchewan) un échantillon d'une livre de grain, ou de une à deux onces, si c'est de la graine de plante fourragère ou potagère. Ces échantillons doivent représenter exactement la semence qu'il désire vendre.

Sur réception de ces échantillons à la Division des Semences on fera l'essai germinatif et l'analyse pour la pureté; si les résultats sont satisfaisants on émet un certificat et on classe la semence comme étant numéro un, numéro deux ou numéro trois suivant le cas. Si pour une raison ou pour une autre l'échantillon n'est pas satisfaisant, il sera classé comme rejeté et la vente de tel grain comme semence est prohibée. Les échantillons sont gardés dans des filières et serviront comme preuve en cas de dispute entre un vendeur et un acheteur, ou encore, au cas où un inspecteur désirerait établir qu'un vendeur est coupable de fausses représentations.

Pour ce qui est des graines de plantes potagéres, le vendeur doit garantir qu'elles ont un certain pourcentage de germination, tel que prévu dans les règlements; si le pourcentage est plus bas, il doit être mentionné sur le contenu. Sur chaque paquet doit être imprimé l'année où le contenu a été rempli.

Il est du devoir de l'inspecteur de la Division des Semences de visiter les entrepôts, les marchands grenetiers et d'examiner ce qu'ils ont en vente; de voir á ce que chaque lot soit classé suivant son mérite et que les informations prescrites par la loi soient imprimées sur le contenu. Il peut prélever autant d'échantillons qu'il lui en plaise, les faire analyser pour la germination et la pureté. S'il découvre que certaines semences sont vendues sous de fausses représentations ou qu'elles n'ont pas la qualité, le pouvoir germinatif, la pureté requis par la loi, il est de son devoir de loger une plainte contre ee vendeur.

En d'autres termes, la loi exige que toute semence mise en vente soit étiquetée de façon à ce que l'acheteur sache exactement ce qu'il achète et que le vendeur garantisse les informations données sur le contenu.

Arthur DUMAIS,
Inspecteur pour la Division des Semences.

(A Suivre)

TANNAGE DE CUIR SUR LA FERME

N.D.R. — Nous reproduisons ci-dessous les procédés pour tanner le cuir, à la requête de plusieurs fermiers, qui, sans doute n'ont pas conservé les numéros du "Patriote" (28 octobre et 2 décembre 1931) dans lesquels ont paru ces formules.

Nous demandons aux fermiers de découper les dits articles, qui peuvent leur être très utiles.

Les peaux brûtes se vendent à un prix ridiculement bas, par contre on nous revend très cher le cuir tanné dont on a un besoin journalier sur la ferme.

Il serait donc avantageux de tanner soi-mêmes les peaux dont on peut disposer, soit pour du cuir, soit pour des robes de voiture.

Voici une recette très simple, qui dit-on, donne d'excellents résultats.

Trempez la peau dans de l'eau douce jusqu'á ce qu'elle soit douce et malléable. Grattez les rebords et tout ce qui reste de graisse ou de chair avec un couteau peu coupant ou un autre instrument non tranchant.

Le liquide à tanner se fait de la manière suivante:

5 gallons d'eau douce
5 gallons de lait de beurre
2 1-2 lbs d'acide sulphurique commercial.
10 lbs de sel
10 onces de salpètre
5 onces de borax.

Cette quantité est suffisante pour une peau de boeuf de 50 livres.

Le sel, le salpètre et le borax sont dissous dans l'eau douce et on ajoute ensuite le lait de beurre. En dernier lieu, l'acide sulphurique qu'on verse petit à petit en brassant continuellement le liquide.

On lave bien la peau avec du savon et de l'eau douce. On la place dans un grand pot de grés ou un baril et on vide dessus le liquide à tanner.

It faut bien brasser à toutes les heures pendant les premiers 12 hrs et de temps en temps ensuite. Elle doit rester dans le liquide en tout 60 heures.

En la retirant du liquide, la peau doit être bien lavée et ensuite on procède au séchage — c'est le plus important — plus elle sera travaillée, plus le cuir sera souple.

On l'étire et on l'étend sur une perche, la glissant sur un côté et sur l'autre de la perche pour l'assouplir.

Quand on désire enlever le poil, on doit d'abord, avant tout, laisser tremper la peau dans 5 gallons d'eau douce dans laquelle on a fait dissoudre 1 gallon de chaux. On la laisse de 3 à 4 jours, jusqu'á ce que le poid s'enlève facilement en grattant la peau étendue sur une planche. Quand tout le poil est enlevé la peau doit être bien lavée pour la débarraser de toute la chaux. Alors elle est prête pour le liquide à tanner, tel que décrit plus haut.

II

Cette recette est la même que celle publiée ci-dessus; seulement les quantités sont moindres pour convenir á une peau de petite grandeur, á celle d'un veau par exemple.

Ce procédé vient de M. J. W. G. MacEwan, professeur à l'Université de Saskatoon. Nous l'avons essayé ici en suivant bien les prescriptions et avons obtenu un cuir d'excellente qualité, souple et résistant; convenable pour des lacets de chaussures ou des courroies; pour fabriquer des mitaines, réparer des attelages. Toute la dépense se chiffre à 30c.

LIQUIDE A TANNER
1 gallon d'eau douce
1 gallon de lait de beurre
1-2 lbs d'acide sulphurique commercial.
2 lbs de sel
2 onces de salpêtre
1 once de borax.

Le sel, le salpètre et le borax doivent être dissout dans l'eau; on ajoute ensuite le lait de beurre et en dernier, avec préeaution et peu à la fois, l'acide sulphurique en brassant continuellement.

Pour enlever le poil, on met tremper la peau dans un gallon d'eau douce, dans laquelle on a fait dissoudre 1-4 de gallon de chaux. On la laisse 5 ou 4 jours dans cette solution; on enlève ensuite le poil en grattant avec un couteau non tranchant.

On lave soigneusement la peau pour enlever toute la chaux, on la gratte de tout surplus de chair ou de graisse. On la place dans un pot de grés et on verse dessus le liquide à tanner, qui doit la recouvrir complètement.

On brasse toutes les 2 heures pour les premiers 12 heures; ensuite de temps en temps. La peau doit rester dans le liquide de 49 à 60 heures. On la retire alors, on la lave et on procède au séchage en la travaillant; c'est le plus important. Plus elle sera travaillée, plus le cuir sera souple.

NOUVELLES

Pas de préférence sur le blé canadien expédié par les Etats-Unis

Une deuxième expédition de blé canadien à l'Angleterre par les ports Américains n'a pas obtenu la préférence de six sous. Il est donc évident, que pour jouir de la préférence britannique, notre blé devra être expédié directement par les ports canadiens.

Commentant la nouvelle, James Richardson, l'un des principaux expéditeurs de grain canadien, déclare que les cent millions de boisseaux expédiés durant les mois d'hiver par le port de Vancouver, l'étaient antérieurement par les ports américains. Il dit que les ports américains ont perdu beaucoup de nos exportations et que le nouveau règlement anglais n'affectera pas beaucoup notre commerce des grains.

Réduction des taux de transportation

VICTORIA. — Le gouvernement de la Colombie-Anglaise vient d'annoncer une réduction de 11,5 pour cent des taux de transport de la rhubarbe expédiée vers l'est et du fourrage à destination de la Colombie pour consommation domestique. Les taux nouveaux seront en vigueur depuis le 10 avril jusqu'au 10 mai a déclaré le gouvernement après une entente avec les autorités des deux réseaux ferroviaires. Les fermiers des provinces de la prairie bénéficieront de la réduction.

L'appréciation du grain suscite de l'intérêt un peu partout dans l'Ontario.

Il y a beaucoup de gens sur tous les points de l'Ontario qui prennent le plus vif intérêt aux concours d'appréciation du grain qui doivent avoir lieu à l'Exposition Mondiale du Grain, à Régina, Canada, cette année. Les concours préliminaires ont déjà été tenus; on a choisi parmi les lauréats de ces concours un certain nombre de jeunes cultivateurs qui doivent se mesurer encore une fois pour obtenir une place sur l'équipe de trois membres appelés à représenter la province aux concours internationaux à Régina.

Parlant des jeunes gens du comté de Durham, le "The Statesman" de Bowmanville, dit qu'il n'y a pas de doute que si les jeunes gens qui ont été choisi se placent bien dans les épreuves finales, et s'ils sont envoyés á Régina comme membres de l'équipe de l'Ontario, ils devraient avoir tout autant de chances contre le reste du Dominion et le reste du monde que dans le concours provincial. Ils ont toute confiance dans leur instructeur, et les cultivateurs du comté de Durham, depuis le premier jusqu'au dernier, ont toute confiance dans les concurrents. Qu'est-ce qu'une équipe pourrait désirer de plus pour réussir?

Un Américain fait la plus grosse présentation

La plus grosse présentation qui ait encore été reçue d'un producteur pour les catégories compétitrices de l'Exposition Mondiale du Grain est arrivée au bureau-chef cette semaine; elle venait de M. T. A. Allen, de Meridian, Idaho, E.-U. M. Allen a inscrit des échantillons dans quatre des catégories de blé — blé rouge dur de printemps, blé blanc de printemps, blé rouge dur d'hiver et blé Durum; quatre des catégories d'orge — à six rangs de Mandchourie, à six rangs Trebi, á deux rangs Chevalier et sans balles; le maïs denté Silver Mine; le seigle et deux catégories de millets, au total douze entrées.

Exposition des Industries Britanniques

A en juger par les rapports qui ont fait le tour de la presse britannique, il est probable qu'un stand des industries britanniques sera monté dans l'édifice de la Confédération de la Société de l'Exposition de Régina, en même temps que la Conférence-Exposition Mondiale du Grain, du 24 juillet au 5 août 1933.

"La ville de Régina est le centre de l'Ouest Canadien, et la Conférence-Mondiale du Grain sera visitée par des milliers de personnes, non seulement de l'Ouest du Canada, mais de bien des parties de l'univers, et, "dit l'"Evening Despatch d'Edinburg," "les manufacturiers britanniques auront ainsi l'occasion de lancer leur eommerce ou de le développer dans tout le Canada."

Le tabac du Québec aux Antilles

Une consignation considérable de tabac de la province de Québec, une quantité suffisante pour permettre á 18,000 fumeurs de "pétuner" sans arrêt pendant un mois vient d'être transportée aux Antilles par un cargo de la Canadian National Steamships.

Si considérable que soit cette expédition qui était adressée à la Jamaique on la considère comme un simple envoi de débit, car avec sa population de 2,000,000 d'indigènes les Antilles sont un gros consommateur de tabac. Dans ces îles, en effet les femmes fument autant que les hommes.

Les tomates des Antilles au Canada

A date, les Iles Bahama ont brisé tous les records d'exportation de tomates au Canada. Depuis le début de la saison elles nous ont envoyé huit millions de tomates, presque une pour chaque habitant.

Ces tomates cultivées dans tout l'archipel de Bahama sont transportées en canot à Nassau et la chargées à bord des navires de la Canadian National Steamships.

L'une des îles de l'archipel qui envoient des tomates au Canada est Watrings, l'ancienne Sau Salvador oú Christophe Colomb descendit pour la première fois en 1492 quand il découvrit l'Amérique.

Opinion britannique sur la situation de la population russe

M. Ormsby-Gore, premier commissaire du travail, vient de faire au parlement britannique la déclaration suivante, basée apparemment sur des rapports officiels que posséde le Gouvernement britannique.

"Il n'y a aucun doute que la population russe endure actuellement des souffrances pires que lors de la famine de 1922. Malgré les énormes sacrifices qui sont imposés à la population russe depuis ces dernières années, les bolchéviks ne sont pas arrivés à résoudre le probléme de la pauvreté".

Quelques vues sur l'agriculture américaine

Le probléme agricole tient une grande place dans les préoccupations américaines. Une partie importante de la population des Etats-Unis est composée de cultivateurs, et ils souffrent peut-être davantage encore de la crise que les industriels. Aux Etats-Unis, où l'administration est outillée mieux que dans aucun autre pays, les bureaux multiplient les études techniques pour rechercher les moyens de venir en aide aux fermiers. Ces études, très eousciencieuses, ont un défaut commun: c'est qu'en général elles sont trop théoriques et que leurs résultats peuvent difficilement passer dans l'application. Néanmoius, elles servent de point d'appui à des mouvements d'opinion qui peuvent arriver à transformer dans un sens meilleur l'état de choses dont on a reconnu les inconvénients.

C'est ainsi qu'au département de l'Agriculture il existe un bureau qui s'occupe de la chimie agricole et de l'étude du sol. Ce service posséde des attributions plus importantes que son nom ne l'indique: classification des terres, utilisation rémunératrice des excédents de récoltes et des déchets d'exploitation, adaptation meilleure de certains produits agricoles aux besoins du marché ou des industries, recherche d'emplois nouveaux pour des récoltes secondaires qui pourraient remplacer les récoltes dont la production est en excédent.

Le rapport annuel qui vient de paraître étudie d'une façon toute particuliére la classification des terres agricoles. Il part de ce principe que l'équipement agricole des Etats-Unis est beaucoup plus développé qu'il ne convient pour la satisfaction des besoins du pays. Or, on sait que beaucoup d'économistes et d'agriculteurs américains estiment qu'il n'y a pas intérêt à faire de l'exportation agricole, et que le pays doit s'efforcer seulement de subvenir à ses propres besoins.

Aujourd'hui, sur l'ensemble des terres qui sont cultivées, un tiers environ sont des terres pauvres, qui seraient mieux employées comme pâturages, bois ou même terrains de jeu. Mais les deux tiers restants suffisent pour satisfaire les besoins de la population américaine; il est probable que, par suite des progrès des rendements agricoles, cette étendue deviendra excessive. Les démographes américains estiment, en effet, que, d'ici peu, l'accroissement de la population se ralentira pour s'arrêter complètement. Il faudra donc trouver des emplois pour des terrains qui deviendront ainsi disponibles.

Le bureau indique à cet effet la création de pâturages. On sait que cette solution a été appliquée en France et en Angleterre, et les agriculteurs américains, qui perdent de l'argent à produire des récoltes qu'ils ne vendent pas, croient qu'ils pourraient en gagner en faisant de l'élevage. Mais il est probable que, dans ce domaine aussi, ils arriveraient vite à la surproduction. Le reboisement exige des capitaux énormes: ce n'est pas aprés la crise présente que l'on pourra les trouver. Quant á des utilisations industrielles nouvelles de certains produits agricoles, il est impossible de faire aucun pronostic. En tout cas, des progrès de ce genre sont trop incertains pour exercer une influence appréciable sur l'utilisation agricole du territoire américain.

Il ne reste donc d'autre ressource que d'augmenter le nombre des consommateurs, et pour cela, puisque les Américains ne veulent pas avoir d'enfants, il faudrait qu'ils ouvrent de nouveau leurs frontiéres aux immigrants étrangers. C'est une des conclusions pratiques du rapport si intéressant que M. de Michelis, président de l'Institut international d'agriculture, avait présenté l'année dernière à la Chambre de commerce internationale, en insistant sur les avantages que le monde entier tirerait de cette reprise de l'immigration. Mais les Américains y sont, pour le moment, plus opposés que jamais.

Et pourtant ce serait peut-être le plus sûr moyen de rendre à leurs terres une partie de la valeur qu'elles ont perdue au cours de ces dernières années. Cette dépréciation a pour cause générale la forte réduction des bénéfices que peut réaliser l'agriculture amérieaine. Elle a une double origine: la baisse des prix des produits que récolte le fermier, en valeur absolue et en valeur relative par rapport à ceux des objets qu'il est obligé d'acheter. Aux Etats-Unis, comme dans les autres pays, les agriculteurs se plaignent d'être sacrifiés aux industriels, puis que ceux-ci bénéficient d'une protection douanière qui leur permet de maintenir les prix de leurs fabrications et de les imposer á leurs clients. L'outillage et les engrais n'ont baissé que dans une trés faible protection, à côté des produits agricoles. De plus, le crédit auquel les agriculteurs sont forcés de recourir leur coûte trés cher, puisque le taux d'intérêt se tient entre 5 1-2 et 6 pour cent.

Peut-on fonder quelque espoir sur un mouvement de retour des villes vers la campagne, causé par la crise industrielle? Il est extrêmement faible et incapable de donner des résultats appréciables, vu que les chômeurs n'ont pas d'argent pour acquérir des propriétés ni même les fonds de roulement indispensables à l'exploitation d'une ferme, sans parler de leur inexpérience totale des choses de la culture.

Les coopératives, si nombreuses aux Etats-Unis, rendent-elles des services? Sur 6 millions d'agriculteurs, 2 millions environ sont membres de coopératives loeales qui reçoivent les produits directement de la ferme et les apprêtent en vue de la vente. Ainsi, d'énormes quantités de lait sont transformées en beurre et en fromages, les fruits sont triés, classés et emballés, de même les oeufs. On connaît enfin les élévateurs coopératifs pour céréales. Il est certain que ces coopératives obtiennent pour les produits agricoles des prix aussi élevés que le comporte l'état du marché. C'est vers le développement des agences de vente qu'elles s'orientent aujourd'hui. Si l'on peut espérer des progrès dans cet ordre d'idées, elles y arriveront certainement mieux que des particuliers livrés á leurs propres forces.

"La Croix" Antoine de TARLE

Le dernier mot d'un savant.

Le mathématicien Bossut á l'agonie, sa famille l'entourait, lui prodiguant les paroles les plus touchantes; mais il ne donnait plus marque de connaissance.

Son ami, Maupertuis, le célèbre géomètre, entre et dit:

—Attendez! je vais le faire parler.

Puis, s'adressant au moribond, il lui crie á l'oreille:

—Le carré de douze?

—144!... répondit Bossut.

Et il rendit l'âme.

x x x

Sur la plage.

—Mais vous n'y pensez pas! prendre un bain en sortant de table!

—Pas de danger... je n'ai mangé que du poisson.

LE THÉ "SALADA"
256-F
MÉLANGE ORANGE PEKOE
'Tout frais des plantations'

Le MEILLEUR moyen de vaincre la
CONSTIPATION
Rien comme Fruit-a-tives
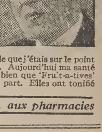
"J'étais gravement miné par la constipation. Mon estomac était à l'envers et j'endurais maux de tête par-dessus maux de tête. Assez souvent je ressentais de vives douleurs dans les jointures et les muscles. Tout cela était très déprimant. De fait, je me sentais si misérable que j'étais sur le point de quitter mon ouvrage. Aujourd'hui ma santé est excellente et je sais bien que 'Fruit-a-tives' y sont pour une grande part. Elles ont tonifié tout mon système."
Fruit-a-tives . . . aux pharmacies

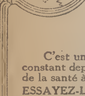
"Il est Différent"
voilà ce que l'on dit du
NOVORO
Du DR. PIERRE
C'est un remède herbeux de mérite reconnu. Il est en usage constant depuis plus de cent ans, et il a apporté le rayon de soleil de la santé à des milliers de familles.
ESSAYEZ-LE UNE SEULE FOIS, quand votre digestion ne va pas, — quand votre estomac fonctionne irrégulièrement, — quand votre sommeil est agité, — quand les douleurs attaquent votre corps,—quand vous vous sentez fatigué, etc.
On ne le trouve pas chez les droguistes. Il est fourni par des agents spéciaux; ou directement du laboratoire de
DR. PETER FAHRNEY & SONS CO.
2501 Washington Blvd. CHICAGO, ILL.
(Livré libre de tous droits au Canada)

Ce que disent les journaux

Les nôtres dans l'Ouest

Dans un récent article du journal "Le Patriote de l'Ouest", publié à Prince-Albert, Saskatchewan, le R. P. Valois, rédacteur en chef, déclare le moment venu où nos compatriotes de l'Ouest canadien doivent redoubler de zèle afin de former sur place et dans leurs propres rangs les apôtres, principalement les prêtres, religieux et religieuses, à qui incombera la tâche de conserver et de faire fructifier le patrimoine moral hérité des ancêtres.

En lançant cet appel, notre confrère ne cherche aucunement à diminuer le prix de la collaboration que l'Ouest catholique et canadien-français a reçue des sections plus anciennes du Dominion et de notre mère patrie d'autrefois, la France. A plusieurs reprises, il a eu l'occasion de dire et d'écrire que semblable collaboration a permis de créer et de soutenir des oeuvres multiples dont l'influence n'a cessé d'être profondément bienfaisante, oeuvres qui, pour la plupart, subsistent encore aujourd'hui et qui rendent d'éminents services au point qu'on ne pourrait plus s'en passer.

Ce que le Père Valois veut inculquer dans l'esprit de ses lecteurs, c'est que les catholiques et les Canadiens-français de l'Ouest, sans refuser l'aide du dehors, au contraire, s'efforcent de tirer de leur milieu même les ressources spirituelles dont ils ont besoin. "L'Ouest, précise-t-il, doit fournir son propre clergé. C'est un devoir de justice envers l'Eglise, envers notre race, envers notre patrie". Et ailleurs: "Ce n'est ni à Québec ni à la France de fournir des remplaçants pour les ouvriers qui tombent. Si l'Ouest veut des prêtres, il doit s'en faire."

Légitime et louable ambition, assurément, et que tous nos compatriotes établis là-bas auront à coeur de réaliser parce que ce sera le meilleur moyen pour eux d'asseoir leur avenir comme groupe ethnique et religieux sur des bases solides. En accordant à leurs séminaires, à leurs collèges, à leurs couvents, à toutes leurs institutions un appui fidèle et généreux, en suscitant et en nourrissant des vocations au foyer et à l'école, ils se prépareront une génération d'apôtres qui, mieux que personne, sauront protéger l'âme et l'esprit de la famille que composent les catholiques et les Canadiens-français de l'Ouest.

La province de Québec applaudit à la campagne lancée par "Le Patriote" et elle forme des voeux pour qu'elle porte des fruits abondants.

En attendant, elle tient à assurer nos frères de la Saskatchewan, de l'Alberta, du Manitoba et des autres provinces qu'elle continue de s'intéresser de très près à leur sort, à leurs progrès dans toutes les sphères, et qu'elle reste disposée aujourd'hui et demain, comme hier, à les aider chaque fois que le besoin s'en fera sentir.

"LA PRESSE"

Les Etats-Unis deviendront-ils catholiques ?

C'est le titre d'un livre récent par John-F. Moore. L'auteur n'est pas catholique, mais il a soin de nous dire qu'il a puisé ses renseignements aux sources catholiques, qu'il cite les autorités et le clergé de l'Eglise catholique. Son livre lui a coûté quatre années de travail où il étudie les faits avec impartialité. Son but n'est pas de faire une propagande, mais une enquête de la situation actuelle.

L'opinion est généralement répandue que les Etats-Unis avancent graduellement vers leur conversion au catholicisme. Cette opinion est-elle basée sur des faits? Sans doute, il y a évidence de progrès. Il y a 50 ans, on comptait 30.000 catholiques; aujourd'hui, on compte 18,000,000 communiants, 26.353 prêtres, 7,063 écoles paroissiales et 2,488,682 élèves. Autrefois les catholiques étaient un pour cent, aujourd'hui ils sont un sur six. Par toutes ses activités, ses charités, son système d'éducation, l'Eglise catholique joue un rôle prépondérant. Néanmoins, le pays est loin d'être catholique. Elle est, comme toutes les autres religions, aux prises avec des influences néfastes, morales, intellectuelles et économiques.

On fait souvent observer que les églises catholiques se remplissent le dimanche, tandis que les temples protestants sont moins fréquentés. L'auteur donne comme explication que les catholiques sont desservis par une seule église pour tout un territoire, tandis que les protestants plus diversifiés sont desservis par une infinité d'églises. La part de chacune est donc moindre. Quelque bonne que soit cette explication, elle n'est pas la seule. Il faut tenir compte que la foi est plus grande chez les catholiques.

L'Eglise fait une propagande très active par la presse, la radio, la prédication.

Tout enfant est catholique dès son baptême, les protestants ne deviennent officiellement membres de leur église qu'à l'époque de leur baptême administré à l'âge de 15 à 20 ans. C'est pourquoi un recensement à New-York révèle que les protestants étaient 97 pour cent au-dessus de 13 ans, des catholiques 28 pour cent au-dessous de 13 ans.

Les catholiques devraient leur augmentation à l'immigration des pays Européens catholiques. Or, depuis que cette immigration est cessée, le "Catholic Directory" accuse une augmentation à peine perceptible.

On compte 40,000 conversions à la foi catholique par année. Hélas! ce nombre est effacé par un nombre égal d'apostasies. Sans doute, les convertis sont de qualité supérieure aux apostats, mais comme question de fait les uns sont aussi nombreux que les autres. L'influence et l'entourage protestants, les mariages mixtes expliquent ces défections.

Les protestants sont en majorité dans les districts ruraux, les catholiques l'emportent dans les villes. Or, les populations urbaines sont moins prolifiques que les populations rurales. The British Control, les mariages mixtes, les mariages dans un âge avancé font plus de ravages dans les villes que dans les campagnes. Le Père Kelly dans "America" affirment que les familles tendent à s'éteindre dans les villes.

Dans les gouvernements, sur 435 congressmen, il y a 35 catholiques et 6 sénateurs sur 98.

Dans toutes les sphères, le commerce, les finances, l'idustrie, les arts, les lettres, les sciences, les protestants détiennent le haut du pavé.

Le catholicisme est encore loin d'être la religion des Etats-Unis, mais qui sait? Il a l'avenir pour lui, puisqu'il a la promesse divine de durer jusqu'à la consommation des temps.

(Le "Progrès du Golfe")

La France telle qu'on la voit aux Etats-Unis

Un ami m'a raconté la petite histoire que voici:

Une famille française de Nancy a été passer ses vacances en Alsace En fin de séjour elle propose à une jeune paysanne de la prendre comme domestique. La dame française est sympathique, les enfants sont gentils. D'un autre côté le gage offert est séduisant. Bref, notre jeune campagnarde ne demanderait pas mieux que de quitter son village. Mais en fille prudente, elle demande à réfléchir. La veille du départ elle vient donner sa réponse: c'est non. Motif: on lui a dit qu'il n'y avait pas d'église à Nancy. Or, notre villageoise qui est bonne catholique ne veut pas compromettre le salut de son âme. Je dois reconnaître que nos Français tinrent la conduite qui s'imposait. Ils obtinrent des parents l'autorisation d'amener la jeune fille à Nancy, s'engageant à la renvoyer dans les vingt-quatre heures, si, effectivement, elle n'avait pas la possibilité de remplir ses devoirs religieux. Notre héroïne dut constater qu'il y avait des églises à Nancy...

Et ceci s'est passé en France! Mais que dire de toutes les absurdités que l'on débite sur notre compte à l'étranger? D'abord c'est nous qui sommes responsables de la guerre; ensuite c'est nous qui sommes cause de la crise économique; enfin, si l'on ne désarme pas, c'est encore notre faute. De plus nous sommes le pays du scandale, de l'anarchie et de l'immoralité. Car une vaste propagande anti-française s'exerce très activement sur toute l'étendue de notre planète.

Voilà les fruits amers qu'a portés l'inlassable campagne de dénigrement systématique et de calomnies, dirigée contre notre malheureux pays. Basile n'avait pas tort quand il prononçait la fameuse phrase: "Calomniez, calomniez, il en restera toujours quelque chose."

Cependant, si la France officielle n'a pas réagi, des voix se sont élevées et s'élèvent chaque jour en notre faveur. Il y a aux Etats-Unis une population de deux millions et demi de Franco-Américains, c'est-à-dire de descendants de Français, et qui ont une presse à eux de langue française. C'est dans les rangs de cette presse — une cinquantaine de journaux et de périodiques — que se trouvent les meilleurs avocats de notre cause. Il y a là des hommes qui savent qu'il y a à Paris autre chose que des boîtes de nuit et des spectacles licencieux. Des hommes qui ne craignent pas de dire qu'il existe une France probe et laborieuse, en tous points digne de son grand passé.

Ces confrères lointains ont bien mérité de leur patrie d'origine. Il faut qu'ils sachent que la France est au courant de leurs efforts et qu'elle leur en est profondément reconnaissante.

(Par l'Office Central de la Presse de Province, Paris)

Fanatisme et élections

Le "Leader-Post", de Régina, fait remarquer ironiquement que le ministère fédéral de l'Agriculture continue insidieusement d'inonder de littérature bilingue les bureaux de poste de la Saskatchewan. Comment, se demande-t-il, une telle félonie peut-elle se perpétuer? Aux dernières élections fédérales, MM. Anderson et Bennett n'avaient-ils pas promis de mettre un terme à tant de déloyauté? Que font-ils? On n'entend pas parler d'eux. Seraient-ils, eux aussi, victimes de la dépression?

A entendre, aux dernières élections, les harangues échevelées de quelques tribunes de la Saskatchewan, l'avènement de M. Bennett devait donner le coup de mort à l'influence canadienne française. Nous ne dirons pas que cette influence se porte beaucoup mieux depuis juillet 1930. Mais elle continue de s'exercer dans tous les domaines. Elle est une de ces réalités sur lesquelles les hommes politiques, bien ou mal disposés, n'ont guère de prise.

Cependant, le "Leader-Post" a raison de demander compte de leur sincérité aux exploiteurs du fanatisme, de leur demander d'agir et, puisqu'ils n'agissent pas, de se moquer d'eux.

I. D.

En Russie

L'esprit des jeunes évolue

Le journal socialiste "Dni" publie un intéressant communiqué qui lui est parvenu de la frontière polono-soviétique. Depuis quelque temps ce sont surtout des jeunes qui traversent la frontière russe. Selon leurs témoignages l'esprit de la jeunesse soviétique serait en train de changer radicalement. Voici, à titre d'exemple le récit d'un de ces fugitifs:

La jeunesse critique tout, dans la vie actuelle en U.R.S.S. Il y a un an un certain enthousiasme se manifestait encore pour le plan quinquennal, on croyait au bien-être futur. Aujourd'hui on n'y croit plus et c'est le règne du "je m'en fichisme". La jeunesse est en effervescence... On entend souvent des paroles que personne n'aurait osé proférer auparavant: "Camarades, ça va mal! On n'y arrive pas!" — "Il faut changer le front!" — "Notre appareil d'administration est rouillé; il faut le nettoyer de haut en bas." — "Camarades, l'appareil du parti n'est plus entre nos mains. Il est devenu indépendant et fait ce que bon lui semble."

La jeunesse parle beaucoup d'envoyer des informations en Europe pour y apprendre la véritable situation car personne ne croit plus ce qui est écrit dans les journaux sur l'imminence de la révolution mondiale, sur la crise du capitalisme, etc...

Les jeunes souffrent non seulement de faim "matérielle", mais aussi de faim 'spirituelle".

Le gouvernement soviétique continue à se bercer d'illusions; l'évolution des esprits est bien plus profonde qu'on ne le pense en haut lieu.

Congrès du parti communiste russe

Ceux qui s'attendaient à ce que la récente réunion du Comité central du Parti communiste russe marque le point de départ d'une nouvelle orientation de la politique économique et étrangère des Soviets ont été déçus. Les déclarations des chefs communistes à la dite session n'ont fait que confirmer la "ligne générale" de la politique stalinienne en Russie et dans le monde. Ce fait n'a pas été suffisamment relevé dans la presse internationale qui par contre, a souligné avec justesse les déboires du plan quinquennal, dont l'aveu est clair pour qui sait comprendre les discours officiels de Moscou.

Dans le domaine de la politique intérieure de Staline, ce fut le problème agraire qui fut l'objet principal des discussions. La presse soviétique avait elle-même avoué que la situation catastrophique de la campagne due à l'expérience stalinienne était la véritable cause des graves conflits et complots dans la direction du parti. Les nombreuses émeutes paysannes, la désorganisation des kolkhoses, les résultats piteux du stockage du blé avaient été également confirmés de source soviétique. Néanmoins Staline et ses acolytes viennent de déclarer qu'ils ne changeront rien dans leur politique.

L'unique "grande réforme" qui ait été décidée par le Congrès du parti est la création d'un nouveau et formidable rouage de la G. P. U., destiné à fonctionner spécialement dans la campagne. Améliorer l'agriculture à l'aide des tchékistes est certes un moyen original, mais on peut prédire d'avance son insuccès. Ce ne sont pas les mesures terroristes qui ont fait défaut jusqu'à maintenant dans la mise en application de la "réforme agraire" de Staline. Lorsqu'il y a quelques années, le célèbre fondateur de la Tchéka, Djerjinsky, avait voulu réformer les transports soviétiques par le même moyen, il avait dû bientôt reconnaître son impuissance. Or le problème que se propose de résoudre aujourd'hui Staline est bien plus difficile. La conclusion qui se dégage de tout cela est que le "réformateur" a poussé son expérience si loin, qu'il ne peut plus reculer, ni même manoeuvrer; il est obligé d'aller de l'avant, quitte à ruiner définitivement le pays et à se casser le cou. Le crédit politique et économique de l'U.R.S.S., en subit une nouvelle et très sérieuse atteinte.

Le second point à relever est la continuation par Staline de sa politique foncièrement hostile à l'égard de l'étranger. Là également on aurait pu croire qu'étant donnés les difficultés intérieures de l'U.R.S.S., et son désir d'obtenir sa reconnaissance par les Etats-Unis, Moscou mettrait de l'eau dans son vin. Or les discours prononcés à la réunion du parti, et celui de Staline en particulier, reflètent une haine sans borne à l'égard du monde civilisé et une volonté inébranlable de pousser à fond la lutte entre deux mondes incompatibles. L'attitude des politiciens européens et américains qui prêchent encore la réconciliation avec Moscou en est rendue singulièrement déplacée. Les assises de Moscou où l'on n'a fait que glorifier le développement des forces armées des Soviets et la révolution mondiale, sont un sérieux garde-à-vous lancé aux hommes d'Etat vraiment soucieux du sort de leurs pays et du maintien de la paix.

L'accentuation de la crise du régime stalinien, dont il a été question plus haut, est désormais envisagée à Moscou non plus comme un frein, mais comme un stimulant à sa folle et criminelle politique intérieure et extérieure.

Les Centres

LESTOCK, Sask.

—M. C. Lemburger a été réélu syndic de la paroisse pour un terme de trois ans. Vu le caractère cosmopolite de la paroisse, on a adjoint deux autres syndics. Ce sont MM. Noël Thibodeau et Antoine Denommez. Nos félicitations aux nouveaux élus!

—Tous ont été contents de saluer le retour de l'hôpital de Mme Alex Shaw.

RAPPORT ANNUEL

La paroisse de Ste-Gertrude compte 430 âmes.

Au cours de l'année 1931, il y eut 58 baptêmes; 14 mariages et 9 sépultures, dont 6 enfants; 11 enfants ont fait leur première communion.

RETRAITE

Dès le début du carême, nous aurons une retraite paroissiale de trois jours. Elle sera prêchée par le R. P. Edward Howard, c.s.s.r., supérieur du monastère St-Gérard de Yorkton. La date sera annoncée plus tard. Nous sommes heureux et reconnaissants d'apprendre que le Père Howard ait accepté de venir prêcher cette retraite.

—La dernière partie de cartes organisée par Mlles R. A. Cook, Blanche Brown et A. Lapierre, a été bien réussie en dépit de la grosse tempête de neige et de froid. Les heureux gagnants des prix furent: A. Fisher, Rose-Anna Cook, R. Fisher et H. Sawaski. Prochaine partie, le 19 courant. Tous sont les bienvenus!

STORTHOAKS, Sask.

—Le 14 janvier, est décédée Mme William Larose, née Bourget, à l'âge de 64 ans. Elle reçut les derniers sacrements la veille de sa mort. M. l'abbé Ferland chanta le service. Les porteurs étaient: MM. Albert Paradis, Asias Beaudoin, Wilfrid Raymond et Napoléon Gagné.

Nous offrons nos sympathies à la famille éprouvée.

BAPTEMES

Joseph, Edouard, Clément, Richard, née le 6, fils de Edouard Dubois et de Alda Dubois (née Bourget). Parrain et marraine, M. et Mme Edouard Paradis, oncle et tante de l'enfant.

—Après de longues vacances passées parmi nous, Mlle Aline Chicoine se prépare à reprendre son école à Billimun. Sask

WILLOW-BUNCH, Sask.

—La Soirée Canadienne se prépare avec un entrain et une activité, qui fait plaisir à voir. Dès à présent, on peut en augurer un succès certain.

Les grandes lignes du programme sont bien définies; les divers groupes se sont mis sérieusement à la tâche assignée et une somme considérable de travail est déjà accomplie.

Toutes les bonnes volontés requises s'empressent et se dévouent en payant de leur personne et de leur temps. Tous travaillent de concert à la préparation de cette fête, faisant preuve d'une bonne entente et d'une ardeur admirable.

Les dames ne sont pas les moins dévouées; elles apportent la note finale, sans laquelle l'oeuvre serait incomplète.

Nous connaissons, pour l'avoir admiré dans de multiples occasions, leur compétence, leur inlassable zèle, leur merveilleuse habileté, qui en font des auxiliaires précieuses, avec lesquelles l'organisation a compté depuis la première heure.

La soirée aura probablement lieu le 5 mars. Qu'on se le dise.

—Le 4 février, s'éteignait dans la paix du Seigneur, Mme Romuald Granger, à l'âge de 64 ans 10 mois; après une longue et douloureuse maladie, soufferte avec une résignation toute chrétienne.

Pieuse, charitable et zélée, sa vie fut édifiante et fructueuse. Elle a passé en faisant le bien; elle laisse de profonds regrets.

Lui survivent, son mari: Romuald Granger; ses fils adoptifs: René et Léopold; un frère, Wilbrod Forest; une soeur, Mme Euclide Boucher; un beau-frère, Narcisse Thérien.

Le service funéraire a eu lieu le 7, au milieu d'un grand concours de parents et d'amis désolés.

Les porteurs étaient les quatre neveux de la défunte: Viateur, Hervé, Médéric Forest, Médéric Gareau. Les Dames de Ste-Anne portaient la bannière et les rubans.

A la famille si cruellement éprouvée, nous offrons nos sincères sympathies.

—Le Dr Godin, parti depuis quelques semaines en voyage dans l'Est s'occupe actuellement d'obtenir des Soeurs pour l'hôpital.

—Les Cercles de Lisieux, de St-Viator; la St-Jean-Baptiste, l'A.C.-F.C., de Willow-Bunch ont passé une résolution, priant M. le curé Kugener de faire pression auprès des autorités religieuses dans le même but.

Espérons que quelque communauté, considérant le besoin urgent, répondra à notre appel.

x x x

Jonas.

Des naufragés, réfugiés sur un radeau, sont attaqués par un gigantesque requin affamé. Pour le calmer, on lui jette successivement un banc, une caisse d'oranges, un nègre et un Chinois. L'énorme squale s'échoue sur une plage et, en le dépeçant, on y trouve... le Chinois assis sur le banc et vendant les oranges au nègre.

Un Collège Commercial Chez-vous

Comment aimeriez-vous avoir un Collège commercial chez vous? Dans votre salon? Ou encore dans votre petit fumoir? Vous pouvez étudier chez vous tout un cours de commerce sans avoir à vous déranger ou à débourser d'argent.

Cours de Secrétariat Complet [comprenant clavigraphe]

Etudes intéressantes de la sténographie, épellation, travail de bureau, calculation rapide et écriture — TOUT CECI— CHEZ-VOUS. Vous pouvez aussi suivre les cours de

Comptabilité et Administration Commerciale

comprenant la gérance d'un bureau, organisation commerciale, loi du commerce, etc

Si vous désirez étudier dans vos moments de loisir

Remplissez, découpez et envoyez aujourd'hui !

Messieurs:- Veuillez me donner les renseignements concernant le cours de ....

Nom .... Age .... Grade ....

Adresse ....

DOMINION BUSINESS COLLEGE

AFFILIE AU COOPER INSTITUTE OF ACCOUNTANCY

David Cooper, C. A. président — Winnipeg, Man.

CLOCHES D'EGLISE

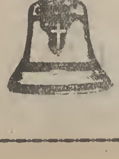

de la Célèbre fonderie Paccard, d'Annecy-le-Vieux, Haute-Savoie, FRANCE.

Nous avons toujours en magasin à QUEBEC, des cloches neuves et d'occasion.

Nous avons aussi une MACHINE, pour sonner les Cloches en branle qui est installée à notre atelier à QUEBEC.

Cette Machine est une merveille à tous les points de vue.

Représentants-Généraux au Canada et aux Etats-Unis;

C.Emile Morissette Lée
236 rue Latourelle, QUEBEC.

Z. O. Tourangeau
4233 rue Fabre; MONTREAL
Tel. Bell Frontenac 6272

CARTES PROFESSIONNELLES

"ON TROUVE SES BONS CONSEILS A LA BONNE ENSEIGNE"
VERITE DE LA PALISSE

Thos. ROBERTSON, D.D.S.
DENTISTE
Suite No 7 Edifice Mitchell
Radiographie des dents
TELEPHONE 2457
PRINCE-ALBERT, SASK.

A. C. March & H. J. Fraser
ont le plaisir d'annoncer qu'ils pratiqueront le droit sous le nom de
MARCH & FRASER
Suites 6, 7 et 8 McDonald Block.
PRINCE-ALBERT, SASK.
Rés.: 32 Téléphones Bureau: 328

DR E. A. SHAW
SPECIALISTE DES YEUX, OREILLES, NEZ ET GORGE.
Bureaux dans l'Edifice Rowe
Vis-à-vis le Bureau de poste
Téléphone 2170 Résidence 3556
PRINCE-ALBERT - SASK.

ADRIEN DOIRON, B. A.
Avocat, Procureur et Notaire
VONDA, SASKATCHEWAN

G. B. HOWARD, D.D.S.
DENTISTE
Radiographie des Dents
Edifice Rowe en face du bureau de poste
Téléphones: Bureau 2177; Res. 3036
PRINCE-ALBERT, SASK.

Docteur A. MYLES D.D.S., L.D.S.
DENTISTE
Tél: 6 Tisdale, Sask.

Téléphones: Résidence 2589 Bureau 2824
Dr E. B. NAGLE
DENTISTE
415 Edifice Avenue
21ème rue Est, Saskatoon, Sask.
Heures: 9 a.m. à 6 p.m.
Soirées sur rendez-vous.

Dr. J. Angus McDonald
MEDECIN et CHIRURGIEN
RAYON--X au BUREAU
Tél. -- Bureau 3175 — Rés. 3195
4 EDIFICE ROWE PRINCE-ALBERT

DR B. W. HARGARTEN
B Sc., M.D., L.M.C.C.
Médecin et Chirurgien
Attention Spéciale à la DIATHERMIE
BRUNO, SASK.

Prince-Albert

PRINCE-ALBERT VEUT UNE LOI SPECIALE SUR LES TAXES

La ville cherche à obtenir du gouvernement provincial une loi spéciale pour la consolidation des arrérages de taxes. Elle diffère du bill déjà introduit en Chambre au sujet des taxes urbaines.

Cette loi spéciale sera présentée sous forme de bill privé par T. C. Davis, député de Prince-Albert.

La teneur pourvoit à un terme de 10 ans pour remboursement, tandis que le bill du gouvernement n'accorde que 6 ans. Si on manque de payer, le bill de Prince-Albert demande la confiscation immédiate de la terre.

Le bill force les compagnies qui ont des certificats pour vente de taxes de consolider et leur permet aussi d'y ajouter une peine. Si le propriétaire précédent refuse de se conformer à l'entente de consolidation, la terre devient propriété de la compagnie.

W. J. Christie de Saskatoon annonce que la compagnie de gros "Macdonald's Consolidated" ouvrira une succursale à Prince-Albert le 1er mars. Elle débuterait dans la bâtisse de la Prince-Albert National Fruit.

Chronique paroissiale

PARTIE DE CARTES ET CONCERT

Les enfants de choeur ont donné dimanche soir, un joli concert et une partie de cartes. M. Michel Jaspar, président des enfants de choeur, agissait comme président. Le programme suivant a été exécuté:

Piano solo: Fête aux champs.
B. Lafrenière.
Chant: Shoemaker John,
Junior Altar Boys.
Récitation: The Boy's Complaint,
Jack Maree.
Pièce: The Telephone.
Housekeeper, F. Weinmeyer.
Maid, Marie Dionne.
Chant: Le dentiste,
Cléophas Lafrenière.
Mandolin duet: Annie Laschuck et Mary Martinuke.
Récitation: Somebody's Mother,
Gérard Painchaud.
Piano Solo: Elfin's dance,
M. Jutras.
Pièce: A dose of his own medicine,
Teacher. Annie Laschuk.
Pupils: Vernal Reilly.
Jomes Roche.
Chant: Comme le dit un vieil adage,
Petite Chorale.
Récitation: The dog under the wagon, Jack Harrigan.
Trio: Violon et piano: Ave Maria, "Schubert"
Violon: C. Wilson et N. Lacroix
Piano: Mme Burton.
Récitation: Les trois élus,
André Savard.
Chant: Smile. Altar Boys.
Le petit prédicateur:
Edouard Lafrenière.
Piano: Mlle Simonne Legault.

Le concert terminé, le R. P. J. Tavernier, curé, dit quelques mots de félicitations aux enfants de choeur. Les prix pour le bridge: Mme Burton et l'abbé Bouvet; pour le whist: Mme P. Doolan et André Painchaud. Les enfants de choeur ont fait un profit de $26.45 pour l'église. Merci à tous.

DECES

Samedi dernier, s'éteignait M. Joseph Delorme résidant au numéro 931 rue de la Rivière. Il laisse pour le pleurer son épouse, 9 enfants et plusieurs frères et soeurs. Le service eut lieu mardi à huit heures. Le Père curé officiait.

COMMUNIQUE

Militariana.

Sergent, qu'est-ce que c'est que l'air bachique dont parle le capitaine dans le rapport et qu'il interdit dans la chambrée?

— L'herbe à chiques! mais, espèce d'imbécile... c'est le tabac!

Nouvelles

L'expédition par les ports canadiens

OTTAWA. — Le comité des chemins de fer du sénat a approuvé, la politique de l'expédition des marchandises canadiennes d'exportation sur les chemins de fer canadiens vers les ports canadiens. Ne se contentant pas d'une simple déclaration de principe, le comité en insérant un amendement dans le bill actuel des chemins de fer, a donné une direction déterminée aux commissaires du Canadien National, afin que, à moins que l'expéditeur ne l'ordonne autrement, les marchandises consignées du Canada et devant être transportées par le Canadien National pour fins d'exportation, soient dirigées sur les ports de sortie canadiens.

Ceci, dans l'opinion du sénateur Arthur Meighen, leader du gouvernement, répond aux demandes des délégués des Maritimes qui ont comparu devant le comité. De plus cette ligne de conduite est conforme à la politique canadienne, et elle avait été incluse dans les ententes sous l'empire desquelles le Transcontinental fut construit. Le Parlement n'avait pas l'autorité voulue d'appliquer une telle clause pour le Pacifique Canadien mais il avait le pouvoir de le faire pour le Canadien National.

Réduction de $8,000,000

OTTAWA. — Le gouvernement a opéré un premier mouvement, dans le but de réduire de $8.000.000 la liste de paie nationale. Des résolutions ont été introduites, préfaçant des bills qui réduisent de dix pour cent les indemnités sessionnelles des députés et des sénateurs et les salaires des fonctionnaires civils. Il est aussi proposé de prélever un impôt additionnel de dix pour cent sur le revenu des juges, de la gendarmerie à cheval du Canada et des officiers de l'armée et de la marine.

Les ouvriers canadiens ne seront pas supplantés

OTTAWA. — L'hon. W. A. Gordon, ministre du Travail et de l'Immigration, a déclaré à la Chambre des Communes que les ouvriers canadiens au service de manufactures appartenant à des capitalistes américains ne seraient pas supplantés par des ouvriers des Etats-Unis.

M. R. K. Anderson contre le communisme

Celui-ci est député conservateur de Halton, en Ontario. Il s'oppose à la résolution Woodsworth comme il s'opposerait à n'importe quelle mesure ayant une saveur communiste. Le meilleur moyen, dit-il, de remédier à la crise ça n'est pas de tout bouleverser et de tout renverser, mais d'entreprendre la réalisation de choses pratiques, d'organiser par exemple le retour à la terre, de décentraliser l'industrie. M. Anderson est convaincu que bien des gens qui ont donné leur adhésion à la Commonwealth Cooperative Federation ne tarderont pas à revenir sur leur décision quand ils se seront rendu compte de quoi il retourne en définitive. Les abus du capitalisme sont certes des choses à corriger mais pour les corriger il n'est pas nécessaire de démolir tout le régime.

Royaume du Canada

OTTAWA. — M. Armand Lavergne, député de Montmagny, a proposé en Chambre, la résolution suivante: "Attendu le statut de Westminster, les traditions du peuple Canadien et la constitution du pays, cette Chambre exprime le voeu que le nom du Canada soit changé de Puissance du Canada en celui de Royaume du Canada".

Vacances à la Chambre

OTTAWA. — A la suite de la nomination de M. Milton Campbell, député progressiste de MacKenzie comme vice-président de la commission du tarif, il existe maintenant trois vacances à la Chambre des Communes. M. Maximilien Cormier, député conservateur de Restigouche-Madawaska, N.-B., est décédé il y a quelques semaines, et M. Aimé Boucher, député libéral de Yamaska, a vu son élection annulée par la Cour Suprême du Canada.

Lors de la dernière élection dans MacKenzie, M. Campbell avait obtenu 6.578 votes contre 3,052 pour son adversaire McLean, un libéral, et 3,432 pour System, un autre libéral.

Conférence sur la radio au Mexique

OTTAWA. — Le Canada s'intéresse vivement à la conférence de la Radio de l'Amérique du Nord qui aura lieu à Mexico en avril prochain, tel qu'annoncé par une dépêche de Washington. A la fin de la conférence internationale à Madrid en décembre dernier, il nous restait le soin d'adopter les décisions qui y avaient été prises aux différentes zones radiophoniques du monde. La zone de l'Amérique du Nord comprend les Etats-Unis, le Canada, le Mexique et Cuba.

Il avait été décidé de laisser aux Etats-Unis le soin des arrangements nécessaires pour une conférence de l'Amérique du Nord.

La radiodiffusion canadienne

MONTREAL. — Le président de la Commission Canadienne de la Radio, M. Hector Charlesworth, parlant à l'Hôtel Queens, a dit ce que sera la radio dans l'avenir: "Nous voulons", déclara M. Charlesworth, "non seulement qu'elle serve à la distraction du peuple canadien et à développer chez lui le coût de la musique et de l'art, mais aussi qu'el le contribue à son éducation d'une façon générale".

"La radio, continue-t-il, exerce auprès du public une influence identique à celle de la presse. Le gouvernement a résolu de confier cette invention au contrôle d'une commission, afin de canaliser cette influence énorme, de la réglementer et de protéger le public contre toute préface malfaisante".

Le Président de la Commission avoua avoir cherché en vain l'origine du mot "Broadcasting". Il préfère de beaucoup le mot français "radiodiffusion" qu'il trouve plus expressif.

"Nous espérons", dit-il encore, parvenir à contrôler suffisamment les programmes de radiodiffusion, afin de pouvoir donner aux possesseurs d'appareils de réception des auditions idéales".

Le cabinet Daladier et le budget

PARIS. — A l'unanimité, le cabinet a décidé, de suspendre sa tentative d'équilibrer le budget D'ici à l'adoption d'un budget équilibré, des mesures d'économie seront prises dans les services de l'Etat et de nouveaux impôts seront établis pour accroître de $232,000,000 les recettes de l'Etat. Les nouveaux impôts produiront à peu près la moitié de cet accroissement de recettes.

L'Angleterre ferait un seul paiement

LONDRES. — La dette de guerre de la Grande-Bretagne envers les Etats-Unis s'élève présentement à 4,302,450,000. D'aucuns croient que le gouvernement britannique proposera aux Etats-Unis de régler au moyen d'une somme forfaitaire de peut-être 2 milliards. Jusqu'à présent, le gouvernement britannique a versé un peu plus de 2 milliards sur sa dette envers les Etats-Unis.

De Valera président

DUBLIN, Etat libre d'Irlande. — M. Eamonn de Valera, chef du Fianna Fail ou parti républicain, a été réélu président de l'Etat libre d'Irlande par un vote de 82 à 54 lorsque le nouveau Dail Eireann s'est réuni pour sa première session.

M. Frank Fahy a été réélu président de la Chambre sur la proposition de M. de Valera qui a parlé en gaélique. M. Seaen Moylan, représentant du comté Cork, a proposé la réélection de M. de Valera en exprimant l'espoir que la prochaine fois qu'il sera réélu, ce sera comme "président d'une république irlandaise de vingt-deux comtés".

DUBLIN. — Le président Eamonn de Valera a été le premier des députés du nouveau Dail Eireann à prêter le serment d'office. Les membres du Fianna Fail, le parti républicain, qui ont prêté serment après leur chef, étaient tous d'humeur gaie en songeant que c'était vraisemblablement la dernière fois qu'ils étaient appelés à prêter le serment d'allégeance au roi.

Le bill abolissant le serment d'allégeance

DUBLIN. — Le président de l'Etat Libre a présenté de nouveau au Sénat son bill abolissant le serment d'allégeance à la Grande-Bretagne. L'an passé la Chambre Haute l'avait tellement défiguré qu'il n'était plus reconnaissable. Cette fois il deviendra automatiquement loi après 60 jours. Le premier acte du cabinet fut d'envoyer le sénateur Joseph Connolly, ministre des terres et des industries, aux Etats-Unis pour régler l'affaire de l'emprunt de $10,000,000 contracté pour financer le traité de guerre irlandais contre la Grande-Bretagne pour l'établissement d'une république. Il en reste encore $5,000.000 à solder. De Valera dit à ses compatriotes irlandais des Etats-Unis qui ont consenti le prêt, que l'Etat-Libre fera honneur à ses dettes.

Une explosion fait 62 victimes

NEUNKIRCHEN, Allemagne. — L'explosion d'un réservoir à gazoline a causé la mort de 62 personnes et blessé sérieusement 162 autres.

Un raz de marée

SANDY POINT, Terre-Neuve. — Dimanche dernier un raz de marée a causé de sérieux dommages aux villages de Sandy Point, Bone Bay et à plusieurs autres endroits situés sur le littorale de la Baie St-Georges des maisons et une église ont été emportées par les flots. Seulement à Sandy Point les dommages sont évalués à $20 000.

Des risques en Allemagne

BERLIN. — Vers la fin de la semaine dernière, plusieurs risques se sont produites entre divers groupes politiques en Allemagne. Nombre de personnes ont été blessées, onze ont été tuées.

Mort de M. Stanislas Vallières

M. Stanislas Vallières est décédé à Los Angeles, Californie, à l'âge de 71 ans. Il laisse pour déplorer sa perte deux frères, Alphonse Vallières d'Arthabaska, P. Q., Clifford Vallières de Dacota, N., et trois soeurs, Mme Delia Roy de St-Hippolyte, Sask.; Mme Célina Dussault de St-Lambert de Lévis et Mme Amanda Lemieux de Minnéapolis.

Amour de gendre.

—Si la mère est malade, il faut sans hésiter appeler deux docteurs, dit Paul d'un air honnête.

—Mais pourquoi deux decteurs? lui demande Antoinette.

—Le premier pourrait la rater.

x x x

Noces de ruolz.

Elle. — Te souviens-tu de l'air bête que tu avais lorsque tu me demandas en mariage?

Lui. — Je n'en avais pas que l'air... Je l'étais tout à fait.

x x x

Avis rond.

Inscription authentique relevée à la lisière d'un bois:

"Défense de cueillir des noisettes sous peine d'amande."

x x x

Chez le pharmacien

Le jeune commis. — Patron, qu'est-ce qu'il y a dans ce bocal?

Le pharmacien: — C'est ce qu'on donne aux clients quand on ne peut pas lire l'ordonnance.

VENTE de COMPLETS

Vente la plus avantageuse connue dans l'histoire !

Premièrement parce que les prix sont beaucoup plus bas que les plus grandes réductions faites par le passé, deuxièmement, parce que chaque habit a deux paires de pantalons, ce qui veut dire double durée. Worsted d'excellente qualité. Dessins à rayures. Chaque habit très bien fini. --- Grandeurs 34 à 44.

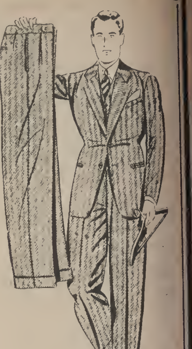

PRIX DE VENTE
$17.50

Ralph Miller Ltd. 915 Ave. Centrale, Prince-Albert

'T-O-U-T'
Doit Se Vendre

Cette grande vente de Liquidation vous offre le stock de Johnson à des prix très réduits.

"Oxfords" Slater
(brun)
Valeur juqu'à $10.00
Chaussures "Slater" -- tous genres et toutes grandeurs. --
Vente de liquidation $1.95

Combinaisons "Penmans"
(envers ouaté)
Valeur $1.50
Douces, confortables, chaudes. Qualité No 27. Toutes grandeurs.
Vente de liquidation 89c

Habits, Manteaux, Chaussures, Chemises, Casquettes, Chapeaux.

TOUT DOIT SE VENDRE - - AUCUNE RESERVATION

MERCHANT'S SALES SERVICE
LIQUIDATION DU STOCK "JOHNSON'S" AU MAGASIN
"JOHNSON'S"
907 AVENUE CENTRALE PRINCE-ALBERT

Ramsey's Ltd.
PRINCE-ALBERT, SASK.

Notre Stock Doit Partir

Vente Mercredi Matin

Le contrat de notre loyer expire en avril

$70,000.00
de Stock à Ecouler

QUALITE RAMSEY

Aux prix que nous demandons, notre marchandise sera vite partie

REDUCTIONS
Maintenant
ROSEDALE LUMP 9.50
MURRAY LUMP 9.50
Le meilleur charbon pris en Alberta.
McDIARMID Lumber Co., Ltd.
TELEPHONE 2733

W. G. Hounsell
Qualité et Service Notre Devise
Réparations de chaussures de tout genre
ATTENTION SPECIALE donnée aux commandes postales
INFORMEZ-VOUS
Mitchell Block
Ave. Centrale et 11 Rue Est.
Prince-Albert - - - - - - Sask.

EPICERIES
Nous avons un assortiment complet d'épiceries de la plus haute qualité, toujours meilleure que le prix.
NOUS LIVRONS LES COMMANDES
Téléphone : 2120
ROCHE'S GROCERY
Ave Centrale Prince-Albert